

***l'Anti*capitaliste**

n°650 | 23 février 2023 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG



**S'Y METTRE TOUTES ET TOUS,
PARTOUT ET EN MÊME TEMPS**

Dossier

24 février 2022/24 février 2023:

**Poutine poursuit sa guerre
pour détruire l'Ukraine**

Pages 6 et 7

ÉDITO

**Maintien de l'ordre: nouvelle
doctrine, vraiment?**

Page 2

PREMIER PLAN

**Retraites. Urgence absolue:
sortir du productivisme**

Page 3



ACTU INTERNATIONALE

**Soudan. Normalisation ou
auto-organisation?**

Page 5

LIBRE EXPRESSION

**Fin de vie. Affronter la mort,
un enjeu individuel et collectif**

Page 12



édito

Par CATHY BILLARD

Maintien de l'ordre: nouvelle doctrine, vraiment ?

Les articles sont nombreux, depuis le 19 janvier et la première manifestation contre la réforme des retraites, sur une prétendue « nouvelle doctrine de maintien de l'ordre ». La gestion de Nunez représenterait une rupture avec celle de son prédécesseur, Lallement, dont on n'a pas oublié la violente répression contre les Gilets jaunes et les manifestations du mouvement social. Violence physique doublée d'un discours insultant et méprisant, délibérément provocateur.

Les provocations verbales ne sont plus de mise dans un contexte où les manifestations sont massives et soutenues par l'opinion publique. Les forces de police sont moins au contact des manifestations, ce qui permet le retour, voire l'arrivée, dans les manifs, de personnes qui s'en étaient tenues éloignées. Pourtant, toutes les manifestantEs ont bien vu les rues adjacentes aux parcours des manifs noires de policiers et les BRAV remobilisées. Surtout, la préfecture de Paris tient à affirmer qu'elle est sur une « stricte application » du nouveau schéma national du maintien de l'ordre instauré par... Lallement.

Aucune raison d'en douter: le gouvernement n'a en rien modifié sa conception autoritariste. Il l'adapte au rapport de forces politique et social. Pour le mesurer, il suffit de regarder le niveau de répression dans les manifestations à Rennes, à Nantes, mais aussi en région parisienne, où préfecture et ministère de l'Intérieur couvrent les violences policières: le 19 janvier un jeune photographe a été mutilé, des dizaines de lycéenEs parisiens ont été gazés et placés garde à vue (GAV) pour avoir tenté de bloquer leur établissement. Au campus Condorcet, à Aubervilliers, 29 étudiantEs ont été violentésEs en GAV par des policiers habitués à l'impunité dans le 93.

Le 17 février, à Saint-Denis (93), une militante syndicaliste de Sud Collectivités Territoriales, bien connue de la police municipale qui l'a interpellée parce qu'elle s'interposait face à leurs comportements violents, a été placée en GAV. Durant le rassemblement de soutien devant le commissariat, un militant de Sud Éducation en train de préparer des sandwiches a été, lui, interpellé pour « port d'arme dans un rassemblement » ! Et 24 heures plus tard pendant un autre rassemblement de soutien à un militant de Sud en GAV dans le 13^e arrondissement à la suite de la manifestation en direction des centres de rétention (voir p. 8), c'est un des responsables du service d'ordre de Solidaires qui a été placé en GAV pour rassemblement illégal.

À 15 jours du 7 mars, date à laquelle le pays est appelé à s'arrêter, on voit bien la pression sur les militantEs syndicalEs. Loin de nous impressionner, c'est une raison supplémentaire de nous mobiliser pour défendre chacune et chacun et renforcer notre détermination à bloquer le pays.

BIEN DIT

Madame la présidente, tous les Noirs ne se ressemblent pas

NADÈGE ABOMANGOLI, députée LFI, à Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, après que cette dernière l'a confondue avec Rachel Keke le 17 février 2023.

À la Une

RETRAITES C'est dans la rue et par la grève qu'on gagnera

Les débats à l'Assemblée nationale se sont terminés sans le vote de l'article reportant le droit à la retraite à 64 ans et la durée de cotisation à 43 ans. On a envie de dire: tant mieux! Mais le gouvernement n'a en rien modifié ses intentions, et les choses sont désormais claires pour tout le monde: c'est dans la rue que ça va se passer, et que nous pourrions faire plier le gouvernement.

Depuis le début de la séquence parlementaire, nous avons assisté à une mascarade de démocratie: les députéEs de Macron ne représentent pas la population (la participation au second tour des législatives a été seulement de 46%), ils discutent sans aucun contrôle, et le débat a été une sorte de cirque. Il aura cependant permis que le mensonge de la promesse de retraites minimales à 1200 euros brut soit démasqué...

En grève à partir des 7 et 8 mars

Une chose est désormais sûre: ce n'est ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat que nous gagnerons la bataille, mais bien par la grève, les manifestations et le blocage du pays. L'objectif est de faire mal à la classe dominante, c'est-à-dire au gouvernement et au patronat. Les mardi 7 et mercredi 8 mars, par tous les moyens possibles, il faut arrêter le travail, bloquer la production, construire partout des manifestations encore plus importantes que les précédentes pour montrer notre détermination. Le mercredi 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, va jouer un rôle important car, comme toutes les réformes des retraites, le projet du gouvernement pénalise plus fortement les femmes, qui ont des carrières plus chaotiques que les hommes. L'histoire l'a prouvé maintes fois, les revendications féministes ouvrent toujours la voie à une société plus



juste et à une révolte populaire contre les classes possédantes. Le jeudi 9 mars, les organisations de jeunesse appellent à une grande mobilisation. L'entrée de la jeunesse dans le mouvement doit être encouragée par toutes: en allant devant les lycées empêcher les interventions policières, en aidant les jeunes à organiser des assemblées générales de discussion, à manifester ou à mettre en place leurs autres projets dynamiques et entraînants!

Bloquons le pays!

Par la suite, le mouvement doit se poursuivre par une grève

reconductible. Dans de nombreux secteurs, comme à la RATP ou chez les cheminotEs, les syndicats appellent à la grève reconductible à partir du 7 mars. C'est évidemment positif, mais maintenant c'est dans chaque entreprise, chaque service et établissement, chaque lieu de travail, que la question de la grève reconductible et de l'occupation doit se poser.

L'histoire récente le montre, la grève par procuration ne fonctionne pas. Pour gagner, il va falloir s'y mettre toutes et tous, partout et en même temps! Il n'y a pas d'un côté les secteurs « clés » et de l'autre ceux qui pourraient se

contenter de les soutenir. C'est l'ensemble de la jeunesse et du monde du travail qui va devoir entrer en mobilisation si nous voulons l'emporter. Et c'est possible! Nous avons deux semaines pour faire en sorte que chacunE se prépare à un mouvement dur, en organisant la solidarité entre grévistes, en publiant des appels unitaires à s'engager dans la grève et à la reconduire.

Gagner l'épreuve de force contre Macron

Ce pouvoir ne connaît que le rapport de forces. Nous devons fédérer toutes les colères contre lui, et faire fleurir toutes nos revendications. Chaque revendication, que ce soit sur les salaires, sur l'emploi, sur le retour de la retraite à 60 ans et aux 37,5 annuités, a d'autant plus de possibilité de gagner dans un contexte de lutte globale contre le gouvernement.

Salariés en lutte, jeunes, habitantEs des quartiers populaires, Gilets jaunes... nous avons toutes intèrêt à construire maintenant un mouvement politique contre Macron, contre les logiques capitalistes qui visent à nous faire travailler plus, plus longtemps, pour de moins en moins cher. De l'argent, il y a en plein les caisses du grand patronat, du CAC40. Prenons-le pour organiser la société autrement, pour nos besoins sociaux, pour faire des choix sociaux et environnementaux qui feront vivre les classes populaires mieux et durablement.

Le NPA propose de construire une alternative politique à Macron, issue de la mobilisation, avec toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec les politiques pro-capitalistes, vers une société libérée de l'exploitation et des oppressions. **Nouveau Parti anticapitaliste**

RUSSIE/UKRAINE

« Nous disons: guerre à la guerre! »

Nous publions des extraits d'un appel du Mouvement socialiste de Russie.

La résistance héroïque des UkrainienEs a contrecarré les plans de Poutine, transformant la « petite guerre victorieuse » dont rêvait le Kremlin en un conflit prolongé qui a épuisé l'économie russe et brisé le mythe de l'invincibilité de son armée. Acculé, Moscou menace le monde avec ses armes nucléaires tout en exhortant l'Ukraine et l'Occident à négocier. À l'unisson de cette rhétorique, on entend les voix de ceux qui, dans la gauche européenne et étatsunienne, s'opposent aux livraisons d'armes à l'Ukraine (pour « sauver des vies » et empêcher une apocalypse nucléaire). En même

temps — puisque la Russie n'est pas prête à se retirer des territoires occupés, ce qui est une condition impérative pour Kiev (et la position de 93% des UkrainienEs) — on soutient que l'Ukraine doit sacrifier sa souveraineté afin « d'apaiser l'agresseur ». Une politique qui a de sinistres précédents dans l'histoire européenne!

Sauver des vies?

Est-il donc vrai que la défaite de l'Ukraine (inévitabile si l'aide occidentale est réduite) permettra d'éviter davantage de victimes? Même si nous acceptons la logique non évidente du point de vue socialiste

selon laquelle « sauver des vies » est plus important que de combattre la tyrannie et l'agression, nous pensons que ce n'est pas le cas. Il est notoire que Vladimir Poutine revendique l'ensemble du territoire de l'Ukraine, affirmant que les UkrainienEs et les Russes sont « une seule nation » et que l'existence d'un État ukrainien est une erreur de l'histoire. Un cessez-le-feu ne ferait que donner au Kremlin le temps de reconstituer sa capacité militaire en vue d'un nouvel assaut. Il s'agirait notamment d'augmenter la taille de l'armée en y enrôlant de force des Russes (pour la plupart issus des minorités ethniques et des plus pauvres).

Si l'Ukraine continue à résister à l'invasion sans approvisionnement en armes, cela entraînera d'innombrables pertes parmi les soldats et les civils ukrainienEs. Et la terreur, dont nous avons vu les horribles résultats à Boutcha et ailleurs, est ce qui attend tous les territoires qui seraient occupés par la Russie.

L'impérialisme multipolaire

Lorsque Poutine parle de se débarrasser de l'hégémonie américaine dans le monde et même d'« anti-colonialisme » (!), il ne fait pas référence à la création d'un ordre mondial plus égalitaire. Le « monde multipolaire » de Poutine est un

Un monde à changer

«AFFAIRE PALMADE»: DU FAIT DIVERS À LA RÉPRESSION RENFORCÉE DE L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES.

Ce qui est désormais appelé dans la presse «l'affaire Palmade» commence par un accident de la route dramatique mais assez banal. Le 10 février, l'humoriste, qui conduisait alors qu'il aurait consommé de la cocaïne, percute un autre véhicule. L'accident fait plusieurs blessés, dont trois graves, et parmi eux une femme enceinte dont la grossesse est interrompue par la violence du choc. En 2021, selon l'Observatoire national interministériel de la Sécurité routière (ONISR), 53 540 accidents corporels ont causé 67 057 blessés et 2944 décès. S'agissant d'un personnage public, le petit monde médiatico-politique s'emballa à

partir de deux éléments: la consommation présumée de cocaïne et son contexte, le «chemsex», qui est une consommation de produits psycho-actifs lors de relations sexuelles. Cette pratique concerne en majorité des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. «Drogue» et homosexualité, voilà de quoi faire parler en boucle dans les médias mainstream pendant une bonne semaine, avec une dose d'homophobie plus ou moins assumée et bien sûr une stigmatisation supplémentaire des usagers. C'est bien le problème. Au vu de la répression sur les produits utilisés dans la pratique du «chemsex», leurs usagers sont de plus en plus difficiles à atteindre par les programmes de santé communautaires.

Après une interview au JDD le 19 février, Darmanin annonce sa volonté de «retirer le permis de ceux qui conduisent sous drogue/alcool». Les conducteurs testés positifs à un produit illicite se verraient retirer les 12 points de leur permis de conduire. Pour l'alcool, pas de «tolérance zéro» mais une discussion en cours sur le seuil à partir duquel l'alcoolémie mènerait à la même sanction. On reconnaît là la duplicité du pouvoir macronien envers le lobby de l'alcool, dont le pendant est son incapacité à mettre en place une véritable politique de réduction des risques liés aux consommations des substances aujourd'hui illicites. Cerise sur le gâteau, Darmanin souhaite que ne soient plus sanctionnés les «petits» excès de vitesse... qui sont pourtant, d'après la Sécurité routière, le premier facteur d'accident de la route.

Ces thèmes apparaissent pour ce qu'ils sont, de la pure propagande. Ils ne parviennent plus à convaincre. Et nous pouvons gagner. Les débats immédiats et centraux sur la stratégie et l'organisation doivent s'accompagner de débats sur les réalités de la retraite et des retraités qui sont aujourd'hui 17 millions (autour de 5 millions en 1975), et représentent un tiers des majeurEs. Sur le sens de la réforme, de la retraite, du travail, des richesses créées et de leur production, des questions nombreuses se posent qu'il faut discuter, non pas entre spécialistes mais dans toute la société.

L'insupportable libre activité des retraités

Malgré les inégalités scandaleuses, la retraite est vécue très positivement. C'est cette réalité massive qui est insupportable pour la macronie. L'emprise sur nos vies doit à tout prix être prolongée. L'autonomie des retraités dans leurs libres activités, même si elle n'est pas liberté absolue, est leur cible. Cette autonomie, même relative, est un danger potentiel pour la classe dirigeante. Les capitalistes ne conçoivent nos vies que comme vecteurs de la valorisation de leurs capitaux.

Enfin «libérés du travail» ou bien «travailleurEs hors emploi»?

Si, bien sûr, tout dans la vie ne peut être ramené au travail, la vie, la société ne peuvent se concevoir

RETRAITES Urgence absolue: sortir du productivisme

La réforme des retraites affiche ses thèmes: «travailler plus», «consolider la croissance», «verte» désormais, évidemment... La classe dirigeante, en phase avec l'Union européenne, aggrave toutes les contradictions du productivisme intrinsèque au capitalisme. Il nous incombe d'amener des enjeux écologiques dans la bataille.

MOURIR AU TRAVAIL C'EST BON POUR L'ÉCOLOGIE



sans travail. Alors que tous les voyants de la crise écologique sont au rouge, la mise au travail sous le fouet de l'exigence du profit n'a aucune légitimité. Et précisément, les retraites des régimes spéciaux,

de la fonction publique et du régime général du privé sont dans leur principe même du «salaire continué» lié à la personne, à sa qualification hors du poste d'emploi. Ces emplois toujours définis par

les seuls détenteurs de capitaux. C'est ce découplage emploi/salaire qui est attaqué principalement par la réforme. Voilà ce que nous devons défendre et étendre contre l'extension de l'Agirc-Arco, contre la casse des régimes spéciaux!

Réduction massive du temps de travail et de la production de biens

L'impératif est là dans toute son urgence: réduction massive des productions de biens matériels et des transports. Au-delà, c'est toute la société qui doit entrer en révolution, sortir de la frénésie capitaliste. La bataille des retraites doit aussi nous permettre de «tirer le frein d'urgence» pour ralentir et refroidir la machine, accorder toute sa place au soin, à l'éducation, à la délibération démocratique. Pour cette «révolution générale», pour l'engagement du plus grand nombre dans le processus de décision démocratique des biens nécessaires à produire, la continuité du salaire pour toutEs doit s'imposer. L'objectif écosocialiste prend forme alors. **Commission nationale écologie**

Le chiffre

162

C'est le nombre de classes de primaire qui vont être supprimées

l'année prochaine dans l'académie de Paris, d'après les chiffres du rectorat. Une cinquantaine de fermetures est aussi prévue en collège et une dizaine en lycée général. *Commentaire d'Audrey Bourlet de la Vallée, du SNUipp-FSU Paris: «C'est sans précédent, même pendant les années Sarkozy on n'en fermait pas autant d'un coup.»*



Agenda

Judi 23 février, réunion publique de solidarité avec le peuple ukrainien, Paris. À 19h, salle Eugène Hénaff, Bourse du Travail, 29 bd du Temple.

Vendredi 24 février, rassemblement antifasciste, Lille. Rendez-vous à 19h à la Grande Place de Lille pour dénoncer l'idéologie raciste de La Citadelle et refuser son monde (voir article page 8).

Samedi 25 février, manifestation en solidarité avec le peuple ukrainien, Paris. À 14h, place de la République.

Samedi 4 mars, manifestation contre la loi Darmanin. À l'appel de l'UCI 2023.

Mardi 7 mars, journée interprofessionnelle de grève et manifestations pour nos retraites.

Mercredi 8 mars, journée internationale de grève et manifestations féministes.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveauanticapitaliste.org

NO COMMENT

Je pense qu'on n'est pas au bout de ce chemin. Mais je pense que tout le monde a du bon sens dans notre pays. On a un système [de retraites] auquel on tient, qui est un trésor.

EMMANUEL MACRON, marché de Rungis, 21 février 2023.

monde où la démocratie et les droits humains ne sont plus considérés comme des valeurs universelles, et où les dites «grandes puissances» ont le champ libre dans leurs sphères d'influence géopolitiques respectives. Cela signifie essentiellement le rétablissement du système de relations internationales qui existait à l'aube des deux guerres mondiales. Ce «brave vieux monde» serait un endroit merveilleux pour les dictateurs, les corrupteurs et l'extrême droite. Mais ce serait l'enfer pour les travailleurEs, les minorités ethniques, les femmes, les LGBT, les petites nations et les mouvements de libération. Une victoire de Poutine en Ukraine ne rétablirait pas le statu quo d'avant-guerre, elle créerait un précédent mortel légitimant ainsi «le droit des grandes puissances» de mener des guerres d'agression et de pratiquer le chantage nucléaire.

Ce serait le prologue de nouvelles catastrophes militaires et politiques.

À quoi conduirait une victoire du poutinisme dans la guerre en Ukraine?

Une victoire de Poutine signifierait non seulement la soumission de l'Ukraine, mais aussi la soumission de tous les pays post-soviétiques aux diktats du Kremlin. En Russie, une victoire du régime préserverait un système défini par la domination de l'oligarchie du pouvoir et des combustibles fossiles sur les autres classes sociales (et surtout sur la classe ouvrière) et le pillage des ressources naturelles au détriment du développement technologique et social. En revanche, la défaite du poutinisme en Ukraine donnerait probablement un élan aux mouvements pour le changement démocratique

en Biélorussie, au Kazakhstan et dans d'autres anciens pays soviétiques, ainsi qu'en Russie même. Il serait trop optimiste de prétendre que la défaite à la guerre mène automatiquement à la révolution. Mais l'histoire de la Russie regorge d'exemples de revers militaires à l'étranger qui ont conduit à des changements majeurs dans le pays — dont l'abolition du servage, les révolutions de 1905 et 1917, et la Perestroïka dans les années 1980. Les socialistes russes ne veulent pas une «victoire» de Poutine et de ses copains oligarques. Nous appelons tous ceux qui souhaitent réellement la paix et qui croient encore au dialogue avec le gouvernement russe à exiger qu'il retire ses troupes des territoires ukrainiens. Tout appel à la paix qui n'inclut pas cette exigence est fallacieux. **Mouvement socialiste de Russie**
Version intégrale sur inprecor.fr

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction: redaction@npa2009.org
Tirage: 6 500 exemplaires

Diffusion: diffusion.presse@npa2009.org
Directeur de publication: Julien Salingue

Administration: 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex
Secrétaire de rédaction: Fabienne Brifault

Numéro ISSN: 2269-3696
Maquette: Ambre Bragard

Commission paritaire: 0419 P 11508
Impression: Rotographie, Montreuil-sous-Bois

Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).
Tél.: 0148 70 42 21
Mail: rotoimp@wanadoo.fr



HONG KONG Un procès majeur contre la révolte de 2019

Le 6 février a commencé un procès contre 47 Hongkongais risquant des peines pouvant aller jusqu'à la prison à vie. La plupart sont déjà derrière les barreaux depuis deux ans. Ce procès vise à éradiquer durablement toute opposition à Hong Kong.

La révolte avait commencé au printemps 2019 suite au refus de la grande majorité de la population d'un projet de loi permettant l'extradition en Chine continentale, puis le jugement, par des tribunaux aux ordres du pouvoir de Pékin, de personnes considérées comme opposantEs. Hong Kong, où les libertés individuelles étaient jusque-là comparables à celles existant dans les pays occidentaux, a alors connu pendant plusieurs mois de gigantesques manifestations. Une vague de répression violente et croissante a rapidement déferlé, auxquelles ont répondu des scènes d'émeutes de plus en plus radicales. Malheureusement les grèves qui auraient pu bloquer le fonctionnement de Hong Kong, et contraindre les autorités à céder, sont restées limitées.



DR

Le mouvement étant dans l'impasse, une autre stratégie a été mise en œuvre par les différentes oppositions. Il s'agissait de tenter de devenir majoritaires en sièges dans les institutions hongkongaises. Une première manche avait été remportée lors des élections locales de novembre 2019. Le taux de participation avait bondi de 47% à 71% et, de plus, un nombre considérable de hongkongaisEs, et en particulier de jeunes, s'étaient inscrits pour la première fois sur les listes électorales. Il en a résulté un véritable raz-de-marée : les oppositions ont raflé 86% des sièges. Une deuxième manche était programmée à l'occasion des législatives initialement prévues en septembre 2020. Les oppositions ont organisé dans ce but des primaires, afin que, dans chaque circonscription, unE seulE candidatE d'opposition affronte les partisans du pouvoir.

Une volonté déterminée d'éradiquer la dissidence

Face au danger réel que les opposantEs deviennent majoritaires à l'assemblée législative, le pouvoir a frappé trois grands coups :

- 1) Gagner du temps en reportant la date des législatives sous prétexte de la pandémie de Covid-19 ;
- 2) Promulguer une nouvelle loi électorale réduisant mécaniquement à peau de chagrin le poids des oppositions au sein de la future assemblée ;
- 3) Décapiter l'opposition en poursuivant en justice 47 de ses membres les plus connus, en vertu de la draconienne loi sur la « Sécurité nationale » promulguée fort opportunément le 30 juin 2020. Celle-ci permet aux autorités d'arrêter à leur convenance, puis condamner à de lourdes peines de prison toute personne dont elles considèrent les actes ou les propos comme hostiles au pouvoir. Tel est le cas des 47 accuséEs dont le procès s'est ouvert le 6 février. Ils et elles font partie des opposantEs les plus connus, appartenant à pratiquement toutes les nuances des oppositions politiques, syndicales, associatives, etc. Leur « crime » est d'avoir organisé des élections primaires (pratique courante à Hong Kong) et/ou d'avoir été candidatEs sur la base des résultats de celles-ci.

Le procès des 47 devrait durer quatre mois. Une campagne est en train de se mettre en place pour exiger leur libération immédiate et la levée des poursuites à leur encontre.

Dominique Lerouge

ÉTATS-UNIS La catastrophe de la « bombe ferroviaire »

Un accident survenu le 3 février révèle des problèmes de sécurité, d'environnement et de main-d'œuvre.

On l'a appelé la « bombe ferroviaire » : le 3 février, un train transportant du chlorure de polyvinyle a déraillé et libéré des gaz toxiques comme le chlorure d'hydrogène et le phosgène, menaçant la santé et la vie de l'équipage et de la population de la petite ville d'East Palestine, Ohio, où l'accident s'est produit. Le gouverneur républicain de l'Ohio, Mike DeWine, a déclaré quelques jours après l'accident : « Je ne vois aucun problème. » Mais les travailleurEs, les membres de la communauté et les écologistes en voient beaucoup.

Défaillance mécanique

Le train de 150 wagons de la Norfolk Southern Railroad, tiré par trois locomotives et dirigé par une équipe de trois salariés, un ingénieur, un chef de train et un chef de train stagiaire, a déraillé et les wagons se sont empilés, certains wagons-citernes se sont rompus et des produits chimiques se sont déversés dans les cours d'eau locaux qui se jettent finalement dans la rivière Ohio. Les produits chimiques se sont également infiltrés dans les puits privés de cette communauté rurale. Le gouvernement de l'Ohio a ordonné l'évacuation des résidentEs locaux



DR

et a demandé aux cheminotEs de procéder à une « combustion contrôlée » des produits chimiques afin d'éviter une explosion qui aurait envoyé des flammes et des nuages de gaz toxiques dans l'air. Railroad Workers United, un regroupement de militantEs syndicaux du secteur ferroviaire, a déclaré que « la cause immédiate du naufrage semble avoir été une défaillance mécanique de style 19^e siècle de l'essieu de l'un des wagons — un roulement surchauffé — qui a entraîné le déraillement, puis la mise en portefeuille des wagons qui ont culbuté. » Le Congrès étatsunien a bien adopté en 2014 la loi sur l'amélioration de la sécurité ferroviaire, qui exige des freins pneumatiques à commande électronique (ECP) pour les trains « à haut risque d'inflammabilité ». Mais les compagnies de chemins de fer ont fait pression

sur le Congrès, fournissant six millions de dollars aux campagnes républicaines et trois millions aux campagnes démocrates, de sorte qu'en 2017, le Congrès a révisé et affaibli la loi précédente, permettant à l'ancien président Donald Trump de supprimer l'exigence de frein électronique.

L'extrême droite en embuscade

Le président Joe Biden n'a pas réussi à faire pression en faveur d'une nouvelle loi, si bien qu'il n'y avait pas de frein électronique dans le train de la Norfolk Southern. Joe Biden a également utilisé ses pouvoirs pour annuler une menace de grève des syndicats de cheminotEs sur diverses questions, dont la sécurité. Son secrétaire aux Transports, Pete Buttigieg, affirme qu'il ne peut rien faire en ce qui concerne les règles relatives aux freins des trains. Mais

sa passivité est contestée par des experts et des éluEs de la gauche démocrate comme Rashida Tlaib et Ilhan Omar.

Norfolk Southern a donné un million de dollars aux habitantEs d'East Palestine, en espérant qu'ils se calmeront. L'EPA teste actuellement l'air, l'eau et le sol, mais de nombreux habitantEs de cette communauté rurale conservatrice ne font pas confiance au gouvernement.

L'extrême droite a tenté de tirer parti de la situation, affirmant que l'accident ferroviaire d'East Palestine a été négligé par les Démocrates parce qu'il s'agit d'une ville ouvrière blanche située à la frontière entre l'Ohio et la Pennsylvanie, une région pro-Trump. L'activiste conservateur Charlie Kirk tente d'enflammer les blancs en affirmant que tout cela fait partie de la « guerre contre les travailleurs blancs ». « Pourquoi vous souciez-vous des électeurs blancs de la classe ouvrière de l'est de l'Ohio ? »

Il y a 1000 déraillements de trains chaque année et, chaque jour, 12000 wagons transportent des matières dangereuses dans les villes américaines. Railway Workers United déclare : « Le naufrage du train 32N se préparait depuis des années. Reste à savoir quels autres naufrages de ce type nous attendent... Mais étant donné le modus operandi des chemins de fer, nous pouvons sans doute nous attendre à de futures catastrophes de cette nature. » Les syndicats, les écologistes et le public devront construire un mouvement uni pour modifier les lois sur la sécurité ferroviaire et réduire la production de plastique, pour faire pression sur les politiciens qui ne veulent pas prendre des mesures qui déplairaient aux grandes entreprises et offrir une alternative à la démagogie de l'extrême droite.

Dan La Botz

GRANDE-BRETAGNE Contradictions dans la vague de grèves

Les grèves en Grande-Bretagne connaissent une période contradictoire.

ait lancé l'action la plus soutenue jusqu'à présent, avec une grève de 48 heures en Angleterre au début du mois de mars. Le RCN a également déclaré qu'il ne négocierait qu'au niveau national et non local. De nombreux et nombreuses travailleurEs de la santé pensent que les effectifs fournis jusqu'à présent sont meilleurs que lorsqu'il n'y a pas de grève, tant la crise du NHS est due à un manque de financement, à la privatisation et au fait que de nombreux et nombreuses travailleurEs peuvent gagner plus en travaillant dans un supermarché que dans les services de santé.

Pat Cullen, le secrétaire général du RCN, semble déterminé à présenter les infirmières comme un cas particulier et ne se coordonne pas avec les autres syndicats, notamment ceux qui ne font pas partie du secteur. Il est vrai que ces grèves bénéficient d'un soutien public exceptionnellement élevé — mais cela ne semble pas faire bouger le gouvernement conservateur de Westminster. Entre-temps, le RCN en Écosse soumet ses membres à un vote sur une nouvelle offre du gouvernement de ce pays — un peu

moins de 7% pour la majorité, plus une somme forfaitaire.

Grève « mise en pause » ?

Le plus gros problème est ce qui s'est passé au sein du syndicat des enseignantEs, l'UCU. Le conflit impliquant leurs membres dans l'enseignement supérieur ne concerne pas seulement les salaires épouvantables, mais aussi les pensions et les conditions de travail — en particulier l'augmentation massive de la précarisation. Lundi 13 février, le syndicat et la direction ont entamé des discussions avec le Service de conseil, de conciliation et d'arbitrage (ACAS) — un mécanisme qui a souvent conduit à des grèves réglées par-dessus la tête des travailleurEs. Mais deux autres journées de grève ont eu lieu au cours de la semaine — et d'autres actions étaient prévues au cours des deux prochaines semaines, ainsi que la préparation d'un nouveau scrutin. Puis, vendredi 17 février, la secrétaire générale, Jo Grady, a tweeté une vidéo déclarant unilatéralement que les deux prochaines semaines de grèves seraient « mises

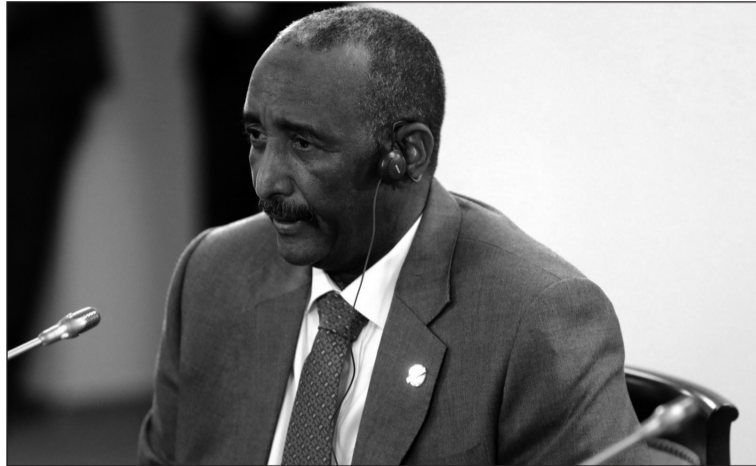
en pause » : « Nous avons convenu d'une période de calme de deux semaines ». Elle a déclaré que cela « nous permettra de mener des négociations intensives dans la but de parvenir à un accord final ». Cette décision, prise sans consultation des membres ni même du comité élu censé gérer le conflit, est accueillie avec colère. Unison, qui menait également des actions dans certaines parties de l'enseignement supérieur, a suivi le mouvement. Grady elle-même a soutenu en 2018, avant d'être secrétaire générale, que « poursuivre l'action pendant l'ACAS n'est pas seulement la bonne décision, mais un signal clair de l'UCU qu'elle ne recule pas. Cela démontre notre force ». En effet. Ce recul majeur est un exemple extrême de la façon dont trop des grèves actuelles ont été menées : du haut vers le bas et avec trop peu d'implication des travailleurEs eux-mêmes. La semaine prochaine sera un test clé de la force de l'équilibre des forces au sein du syndicat — et un test qui pourrait avoir un impact sur la trajectoire globale de la vague de grève.

Terry Conway

SOUDAN Normalisation ou auto-organisation ?

Les pays occidentaux tentent de stabiliser le Soudan à travers un accord entre putschistes et une partie des organisations de la société civile. En parallèle les comités de résistance, fers de lance de la révolution, rentrent de plain-pied dans le champ politique en élaborant des propositions alternatives.

Presque quinze mois après le coup d'État, Burhan et son acolyte Hemidti se voient obligés de négocier le retour des civils aux affaires. Ils ont traité avec les « Forces for Freedom and Change - Central Council » (FFC-CC) qui sont peu ou prou d'accord pour revenir à un modus vivendi antérieur, permettant aux militaires de conserver l'essentiel de leurs prérogatives. Cette négociation a laissé de côté des larges pans de la société, notamment les comités de résistance.



Abdel Fattah al-Burhan. WIKIMEDIA COMMONS

Sujets épineux

Un accord-cadre a été signé entre militaires et FFC-CC. Il prévoit une période de transition gérée par les civils, devant déboucher sur des élections. Cet accord soutenu par les pays occidentaux met de côté les questions cruciales : la justice transitionnelle et le refus de toute impunité pour les crimes commis pendant et après le coup d'État ; le démantèlement des structures de l'ancien régime et la participation des officiers supérieurs dans la gestion des grandes entreprises du pays ; la réforme du secteur de la sécurité et la dissolution des « rapid support forces » puissante milice, issue des janjawids à la solde d'Hemidti. Enfin le devenir des accords de paix de Juba

largement contestés sur le terrain et les mesures à adopter pour les régions de l'est et du sud du pays en proie à des violents conflits. Ces items sont actuellement traités dans des commissions qui suivent la même logique ayant présidé à l'accord-cadre. Le manque d'inclusivité et l'opacité empêchent toute intervention et contrôle de la population sur les mesures à prendre.

Contestation de l'accord

L'accord-cadre est loin de faire l'unanimité. La plupart des gouverneurs des États, une partie de l'armée et les islamistes intégristes s'y opposent. Le parti Oumma, une des principales forces politiques, a

refusé d'y adhérer. Les dirigeants des groupes rebelles signataires de l'accord de paix de Juba qui leur ont permis, à défaut de paix, de pourvoir des postes de responsabilité, ont soutenu le putsch. Tous se sont réunis au Caire pour signer un « document national directeur » défendant une sorte de retour vers le pouvoir bicéphale civil/militaire d'avant le coup d'État. Sous la pression des Occidentaux, ils seraient amenés à rejoindre l'accord cadre. Enfin se trouvent les forces radicales, notamment les comités de résistance, figures majeures de la révolution, le Parti communiste soudanais et des organisations syndicales et associatives.

Processus de politisation

Les comités de résistance connaissent, depuis le putsch, une maturation les conduisant à investir le champ politique. Des débats ont eu lieu pour proposer une alternative au FFC-CC qui négocie sans mandat avec les militaires. Deux documents ont émergé. Celui des comités de Khartoum intitulé « Charte pour l'établissement de l'Autorité populaire » et la « Charte révolutionnaire du pouvoir populaire » des comités de Wad Madani, grande ville du centre du pays. Si les objectifs sont identiques dans les deux documents, des différences apparaissent sur les institutions à mettre en place. Le texte de Wad Madani intègre une critique de l'administration du Soudan, héritière de la période coloniale. La question sociale est aussi plus présente, fruit d'une rédaction commune avec les organisations syndicales de la région. Un travail permettant la fusion des deux textes s'est accompli. Désormais la charte définitive est présentée pour signature à toutes les organisations parties prenantes de la révolution, qui refusent l'accord cadre donnant un rôle central aux militaires. Les comités de résistance de Khartoum appellent à former des conseils législatifs au plus près des populations. Ils constitueraient un conseil national législatif débouchant sur un gouvernement parallèle à celui que veulent mettre en place les militaires et les FFC-CC. Le but étant d'aboutir au démantèlement des structures de l'État de l'ancien régime. Si cette dualité de pouvoir prenait forme, alors on assisterait à un tournant de la révolution soudanaise.

Paul Martial

GRÈCE La révolte des artistes

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Mitsotakis junior s'est montré comme le pire agent de l'ultra-libéralisme, multipliant les cadeaux au grand patronat pendant qu'il fliquait la société comme jamais, et s'attaquant à tout ce qui pouvait rester de droits aux travailleurEs et aux jeunes.

Aucun secteur n'est épargné mais, depuis deux mois, une mobilisation exemplaire a surgi du côté des artistes et élèves artistes.

Casser le statut des artistes

Le gouvernement a fait émettre en décembre un décret présidentiel qui ramène le diplôme d'études artistiques (trois ans minimum après le bac) au niveau de fin d'études secondaires, avec d'évidentes conséquences sur les rémunérations et sur l'éventuelle poursuite d'études supérieures. Pourtant, si l'on prend les écoles de théâtre, même si la plupart sont privées, leurs diplômes étaient jusqu'ici reconnus par l'État qui validait leur obtention : il s'agit donc bien et d'un immense recul des droits et d'une provocation contre le monde de la culture, et c'est ainsi qu'a été accueillie la mesure.



TVXS

Aussitôt, des manifestations ont été organisées par les étudiantEs en arts, avec le soutien des professionnelEs, et comme d'habitude, ils et elles ont eu droit aux lacrymos et charges diverses de la police. Grave erreur d'estimation du gouvernement : la colère n'a fait que grandir, parallèlement d'ailleurs à d'autres secteurs comme les archéologues (on en reparlera), et la mobilisation s'est traduite ces dernières semaines par des grèves de cours, occupations d'écoles d'art et de théâtres (dont le théâtre national des trois principales villes), et aussi par la démission spectaculaire d'enseignantEs de théâtre. Des concerts dans les rues d'Athènes ont réuni des milliers de personnes et des messages de solidarité sont venus d'associations du monde entier (de France : CGT, Syndicat professionnel des artistes...). Le 15 février, étudiantEs et professionnelEs de la culture se sont joints aux manif des enseignantEs du primaire et secondaire en grève contre un projet guillotine d'évaluation (au moins 10 000 dans les rues d'Athènes !), avec une dynamique de « touTEs ensemble » perceptible dans des mots d'ordre.

Une victoire de la mobilisation ?

Une première victoire est incontestable : le 15 février, Mitsotakis, sentant la popularité du mouvement (et les législatives se rapprochant) a rompu avec le mépris et a reçu les représentantEs d'associations artistiques, sans la honnie ministre de la Culture Mendoni. Ses déclarations portent sur des améliorations salariales et sur la future création (revendiquée par les artistes) d'une École supérieure des arts vivants. Mais rien sur l'abandon du décret présidentiel, et une nouvelle provocation : alors que la Constitution garantit par son article 16 un enseignement supérieur confié au seul secteur public (avec quelques exceptions justement dans des secteurs comme les écoles artistiques), Mitsotakis a remercié les artistes en lutte de l'aider dans son projet obsessionnel de casser ce décret pour ouvrir l'université aux requins du privé... Si après ces vagues promesses quelques représentantEs semblaient satisfaits, la mobilisation continue et doit continuer jusqu'à la victoire totale, encouragement pour bien d'autres secteurs !

À Athènes, A. Sartzekis

ANNIVERSAIRE Le hirak en prison dans une Algérie verrouillée

À l'heure du quatrième anniversaire du hirak algérien enclenché le 22 février 2019, les arrestations d'opposantEs, les poursuites judiciaires, les comparutions dans les tribunaux, les chefs d'inculpation criminalisés continuent à dominer l'actualité politique en Algérie.



DR

La « Nouvelle Algérie », nouveau concept tebbounien, se révèle une Algérie autoritaire où le fil de l'actualité est fait de procès de hirakistes, de partis démocrates ou de gauche malmenés ou suspendus comme le PST, de musèlement de la presse et d'emprisonnement de journalistes, d'interdiction de tout rassemblement, manifestation ou action revendicative incontrôlée.

Que s'est-il passé ?

L'Algérie du hirak, qui a enclenché une dynamique de révolution, s'est transformée en Algérie bâillonnée et carcérale où l'espoir d'un changement radical a rapidement laissé le terrain, provisoirement, à la peur, à l'exil et au désespoir de toute possibilité de dégager un pouvoir autoritaire dont le noyau dur a toujours été l'état-major de l'armée malgré la façade civile. Comment expliquer cette « dérive autoritaire » après un hirak si radical, mobilisant des millions d'AlgérienEs et qui a éradiqué le régime de Bouteflika et ses oligarques ? Comment expliquer que des rapports de forces aussi favorables à un changement politique et de rupture avec le système de pouvoir antidémocratique et antipopulaire glissent en moins d'une année à une situation de répression et d'omnipotence du pouvoir ? Comment expliquer que ces potentialités dans l'expression d'une parole libérée, dans une politisation forte et surprenante des acteurs du hirak et dans ce pacifisme consciemment assumé quant à la confrontation au pouvoir

oppressif n'aient pas pu faire face au rouleau compresseur de cette normalisation par la répression ? Ce quatrième anniversaire ne doit pas être l'enterrement symbolique d'un hirak populaire prometteur mais l'analyse critique d'un cycle de convulsions pro-révolutionnaires, qui a failli provoquer la chute d'un système politique rétrograde, néolibéral et autoritaire, mais les limites politiques et les contradictions inhérentes à ce mouvement ont empêché de connaître une croissance en révolution populaire dont la radicalité permettait toutes les espérances.

Vers un renouveau du hirak ?

Le hirak reste une référence, un terrain de décantation, le lieu d'une politisation qui perdure. Il reste surtout le creuset et l'identifiant d'une nouvelle génération militante qui se construit ses propres repères politiques, s'invente ses propres savoirs et codes militants et ses argumentaires politiques dont la caractéristique première est radicalité anti-système et justice sociale. Le renouveau du hirak dans d'autres formats de luttes et avec des acteurs politisés et de convictions est possible dans un processus de rapport de forces

où le pouvoir autoritaire, épinglé par ses contradictions d'appareils et de direction, sera obligé de se chercher un nouveau consensus avec une société qui refuse sa légitimation. Le pouvoir en crise s'imposera une ouverture politique qui peut faire renaître une dynamique de mobilisations populaires où le hirak devra faire jonction avec le front social pour espérer dessiner une issue programmatique et politique à la crise du pouvoir et à la lassitude d'une société brimée par des rapports de classe oppressifs et aliénants. Les ruptures révolutionnaires ne dépendent pas de paramètres configurés dans des logiciels militants où l'intelligence stratégique se substitue à la conscience sociale. C'est seulement dans les luttes qui font bouger les rapports de forces que les éclaircies empruntent le chemin de l'organisation et des plateformes programmatiques. Les réseaux activistes du hirak mis en veille par la répression comme les collectifs de la « diaspora » engagés dans la solidarité active doivent trouver les voies pour avancer dans cette perspective.

Abder Raphi



24 FÉVRIER 2022 – 24 FÉVRIER 2023

POUTINE POURSUIT SA GUERRE POUR DÉTRUIRE L'UKRAINE

Il y a un an, le président russe Vladimir Poutine donnait l'ordre à ses troupes d'envahir l'Ukraine. Malgré la disproportion des forces, malgré des centaines de milliers de morts militaires et civils, malgré la destruction des villes et des infrastructures, en particulier énergétiques, malgré les crimes de guerre et les présomptions de crimes contre l'humanité commis contre lui, le peuple ukrainien continue de résister. Son armée a même infligé des reculs humiliants à l'armée russe.

TROUPES RUSSES HORS D'UKRAINE! SOLIDARITÉ AVEC LA RÉSISTANCE UKRAINIENNE!

Poutine s'obstine un an après les premières offensives de son armée en Ukraine. Il envoie à la boucherie des dizaines de milliers de soldats de la Fédération de Russie, souvent des régions pauvres, il prépare ses prochaines offensives, bref il n'est pas question pour lui d'arrêter cette invasion contraire à tout droit international.

Une guerre juste de libération nationale

Parmi les mouvements de gauche dans le monde, trop nombreux encore sont ceux qui, tout en réprochant la politique quotidienne de Poutine, tentent d'excuser ou au moins d'expliquer cette guerre par des « provocations » de l'Otan, des États-Unis ou des UkrainienEs eux-mêmes. Cela correspond peut-être à un réflexe face aux turpitudes avérées et de longue durée de l'impérialisme dominant et des puissances occidentales alliées, de leur responsabilité historique dans la montée de la concurrence marchande généralisée qui pousse aux guerres. Pourtant, dans ce cas précis, voir dans cette guerre d'abord l'expression d'un conflit inter-impérialiste est une erreur lourde de conséquences, dans laquelle ne doivent pas tomber celles et ceux qui poursuivent une logique émancipatrice pour



Situation en Ukraine le 20 février 2023.

l'humanité, de solidarité avec les peuples en lutte pour leurs droits fondamentaux. Et s'opposer au réarmement global dans le monde ne peut signifier s'opposer à la fourniture des armes et munitions qui permettent aux UkrainienEs de repousser les assauts de l'armée de Poutine et de défendre leurs villes ! Car les UkrainienEs se sont engagés dans une guerre juste de libération nationale, pour laquelle ils

ont le soutien des oppositions démocratiques aux régimes dictatoriaux de la région. Comme l'affirment clairement nos camarades socialistes russes¹, Poutine est entré en guerre dans une logique d'autocrate impérialiste et d'ancien agent des services de sécurité, qui veut reconstruire l'ancien empire colonial de la Russie, « prison des peuples », en écrasant tous les droits démocratiques qui

peuvent menacer son régime d'oligarques. Il a publiquement annoncé et répété qu'il veut mettre fin à l'Ukraine comme état indépendant. Les raisons immédiates de son intervention sont d'abord à trouver dans l'analyse qu'il a faite des soulèvements récents en Biélorussie et au Kazakhstan voisins, laissant entendre qu'il pourrait être menacé de la même manière avec les problèmes économiques

et sociaux remontant en Russie. Il a par ailleurs supposé que la piteuse retraite étatsunienne en Afghanistan, les convulsions de la fin du mandat du président Trump, et ses propres succès au Moyen-Orient, lui permettaient de tenter le pari à ce moment d'une marche triomphale pour envahir l'Ukraine et abattre Zelensky et son gouvernement, puis vassaliser voire annexer toute l'Ukraine, sans réactions trop gênantes dans le monde. Il s'est lourdement trompé : l'ensemble de la société ukrainienne se lève pour sa libération anticoloniale, et la résistance armée et non armée ukrainienne mérite le soutien de la gauche et des anticapitalistes du monde, indépendamment de l'aide que réclament les UkrainienEs aux gouvernements occidentaux — ce sont eux qui ont les armes nécessaires pour éviter la victoire de Poutine.

Solidarité par en bas, indépendante de tout gouvernement

Le Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU/ENSU), que nous avons contribué à construire depuis mars 2022, est particulièrement investi sur ce terrain de la solidarité par en bas, indépendante de tout gouvernement, avec les organisations citoyennes, syndicales, féministes ukrainiennes². Échanges d'informations et d'argumentations, organisation d'équipes de travail et de campagnes thématiques, initiatives de réunions publiques, rassemblements et manifestations avec d'autres réseaux, avec les associations ukrainiennes... Nous

nous sommes associés à l'envoi de délégations en Ukraine ou auprès de réfugiéEs en Pologne, de convois de solidarité qui apportent de l'aide matérielle et établissent des liens concrets avec les organisations syndicales ou féministes pour les aider à lutter contre l'invasion russe et les effets directs de la guerre, mais aussi pour l'annulation de la dette extérieure de l'Ukraine et contre les conditionnalités néolibérales aux aides, contre l'application de nouvelles lois et mesures du gouvernement Zelensky qui remettent en cause les droits des travailleurEs, ceux des femmes, ou les droits des jeunes à étudier même en situation de guerre (voir le site www.ukraine-solidarity.eu). Et nous avons lié des liens très forts avec nos camarades de l'organisation anticapitaliste Sotsialnyi Rukh, pour laquelle nous avons organisé une campagne de solidarité financière à même de lui permettre d'exister légalement et d'apporter de l'aide concrète autour d'elle. Pour consolider la crédibilité anticapitaliste et les liens entre forces de transformation sociale à l'est, à l'ouest de l'Europe et dans le reste du monde, c'est un enjeu majeur que de déployer plus largement l'ensemble de ces axes de solidarité dans la prochaine période!

Jacques Babel

¹ – *Nous disons: Guerre à la guerre!*

Déclaration du Mouvement socialiste de Russie (branche émigration) | Quatrième Internationale (Fourth International)

² – Appel du réseau européen solidarité avec l'Ukraine et contre la guerre | *L'Anticapitaliste* (lanticapitaliste.org)

BIÉLORUSSIE UNE GUERRE TOTALE CONTRE LE MOUVEMENT OUVRIER ET DÉMOCRATIQUE

Il est un voisin de la Russie et de l'Ukraine dont on ne parle que trop peu souvent quand il s'agit de comprendre les enjeux de l'invasion brutale de Poutine. Et pourtant ce qui se déroule en Biélorussie est riche d'enseignements pour qui souhaite se placer du côté des peuples en lutte dans l'espace post-soviétique.

Si l'impact du mouvement social ukrainien de Maïdan sur les vellétés guerrières de Poutine ne fait pas de doute, la grande grève qui a secoué la Biélorussie lors de l'été 2020 n'en a pas moins inquiété le Kremlin. L'élite russe redoute par-dessus tout l'émergence d'une lutte sociale structurée dans les États de l'ex-URSS, qu'elle continue de considérer comme son arrière-cour.

Vague de grèves inédites en 2020

Dans cette économie étatique à près de 75%, les relations de travail sont parmi les plus brutales et répressives qui soient, et n'ont fait que se dégrader tout au long des trois décennies de la dictature de Loukachenko. Droit de grève interdit, systématisation des contrats CDD de 1 an pour le public ou le privé, services publics devenus payants pour les chômeurEs, travail pénitentiaire comme outil pour « améliorer, changer les prisonniers pour le mieux, corriger leur comportement », recours au travail forcé pour environ 50 000 personnes... entre autres restrictions !.

À l'été 2020, les élections truquées sont la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Une puissante vague de grèves, inédite ces dernières décennies dans cette région du monde, ébranle considérablement le régime en place. Le BKDP, syndicat d'opposition très impliqué dans les comités de grève et leur coordination — conjointement aux militantEs politiques de Rabochy Rukh (Mouvement ouvrier) — estime que les capacités de production chutent de 50 % durant le mouvement social. La répression, avec le soutien de la police politique du grand-frère Poutine, est violente : des milliers de personnes sont emprisonnées, des centaines torturées, certains disparaissent ou meurent. La répression et les procès contre les animateurs de cette grève n'ont pas cessé depuis.

Répression des syndicalistes et dissolution du syndicat

Avec le début de l'invasion poutinienne, le BKDP prend une position courageuse de soutien aux UkrainienEs, en phase avec une population opposée à plus 70% à cette guerre fratricide. Son principal dirigeant, Aliaksandr Yarashuk, déclare notamment : « Exigez sur vos lieux de travail, au nom des collectifs de travail : non à la guerre, non à la participation de la Biélorussie à celle-ci ! Exigez l'interdiction d'envoyer des troupes biélorusses en Ukraine. Exigez le retrait des troupes russes de notre pays ! » Il a depuis été condamné à 4 ans de prison fermes, en même temps que le syndicat BKDP a été dissous. Au total, trois douzaines de syndicalistes ont été condamnés à 64 ans de prison et 12,5 ans de liberté restreinte, et 10 procès sont en attente contre les militantEs Rabochy Rukh, chacun risquant jusqu'à 15 ans de prison. Lizaveta Merliak, responsable internationale du BKDP en exil déclare à ce sujet : « Cette offensive antisyndicale totale est devenue possible en raison de l'implication terrible du gouvernement biélorusse dans la guerre injuste de Poutine en Ukraine [...] l'attaque contre le mouvement ouvrier démocratique a pris de l'ampleur de façon spectaculaire avec le début de la guerre et avec la position antiguerre du Congrès biélorusse des syndicats démocratiques ». Une répression qui touche aussi les associations de défense des droits humains, les librairies et éditeurs indépendants, et tout ce qui peut représenter un « danger » pour le régime... La résistance des ukrainienEs est aussi la défense d'un horizon émancipateur pour toutes celles et ceux qui luttent dans la région. Il est temps pour la gauche mondiale de mener campagne pour elles et eux aussi !

Vola

1 – Voir l'interview des deux dirigeants du BKDP en exil réalisé par la CGT dans « Témoignages de quatre syndicalistes en guerre », *Soutien à l'Ukraine résistante*, Brigades éditoriales de solidarité, vol. 16.

ENTRETIEN « LE CHAMP POLITIQUE EST DEVENU EXTRÊMEMENT POLARISÉ »

Après un an d'invasion par l'armée russe, Vitaliy Dudin qui vit à Kyiv, juriste, militant et membre du Conseil de l'organisation ukrainienne Sotsialnyi Rukh (Mouvement social), explique dans cet entretien où en est le combat des UkrainienEs pour leur auto-détermination et sur quels soutiens ils et elles s'appuient, leur espoir et leur détermination à gagner leur liberté. L'Anticapitaliste publie ici un extrait de cette rencontre qui a eu lieu le 8 février, à retrouver dans son intégralité sur lanticapitaliste.org.

Un an après le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par Poutine, comment évaluez-vous la dynamique de la situation sur le front ?

L'armée ukrainienne retient actuellement les troupes russes dans le Donbass au prix de lourdes pertes. La situation générale reste assez dangereuse, étant donné la persistance du risque d'offensives à grande échelle de l'armée d'occupation russe sur plusieurs lignes de front. Les grandes villes telles que Zaporijia, Kherson et Kharkiv sont bombardées. Il faut reconnaître que les capacités de l'Ukraine et de la Russie ne sont pas comparables. Quelle que soit l'assistance militaire et technique fournie par l'Occident, elle ne peut garantir la victoire de l'Ukraine ici et maintenant. Dans les circonstances actuelles, l'Ukraine n'a pas d'autre choix pour se défendre que d'augmenter le nombre de personnes enrôlées dans l'armée. Les UkrainienEs apprennent très facilement à utiliser les armes les plus modernes et cela montre, je pense, que notre armée est non seulement courageuse, mais aussi encline à innover dans un environnement changeant. C'est l'une des conséquences de l'existence d'un système développé d'institutions éducatives. Je pense que les UkrainienEs peuvent avoir confiance dans leur armée pour les protéger des principales menaces de l'armée de Poutine, mais il est impossible de tout contrôler. Quoi qu'il en soit, nous conservons une attitude très critique à l'égard de notre gouvernement et évaluons ses décisions pour savoir si elles rapprochent l'Ukraine de la victoire ou si elles ne font que servir les intérêts des classes dominantes. Quant aux aspects socio-économiques et politiques, en tant qu'organisation de gauche, les questions de l'oligarchisation du pouvoir et des contradictions de classe sont au cœur du sujet.

L'engagement de la classe ouvrière ukrainienne, des organisations civiques, des partis politiques, des syndicats dans le mouvement de résistance est-il toujours actif et massif ?

Lorsque la guerre a commencé, c'était bien sûr un grand défi pour la société civile. Le champ politique est devenu extrêmement polarisé : soit vous contribuez à la victoire de l'Ukraine en reconnaissant la légitimité du gouvernement, soit vous cherchez à vous distancer des principales préoccupations, ce qui, dans cette situation, peut ressembler à jouer le jeu de l'agresseur. Dans ces conditions, certains groupes sociaux ont naturellement commencé à perdre leur subjectivité. L'accent a été mis sur des questions tout à fait pratiques — des questions de survie. Les organisations féministes ont pris en charge les femmes fuyant la guerre dans d'autres villes ukrainiennes et à l'étranger. Les organisations syndicales ont mis en place des activités humanitaires et ont commencé à utiliser le potentiel de leurs installations sanitaires

LA FRANCE LIVRERA SES VIEUX CHARS À L'UKRAINE



et récréatives pour distribuer de l'aide humanitaire. De nombreux anarchistes, des personnes ayant des convictions de gauche radicale et des opposantEs résolus à l'impérialisme sont allés sur le front. Ceux d'entre eux qui avaient été les plus actifs dans la lutte contre l'extrême droite, qui organisaient des manifestations, ont rejoint l'armée parce que la question de repousser les agresseurs est devenue une priorité absolue. Par conséquent, des questions telles que l'élaboration d'un programme politique alternatif ont été reléguées au second plan. Mais le fait que le débat public ne se soit pas arrêté est une grande réussite pour la société ukrainienne. Les gens ont encore des doutes sur la justesse de certaines décisions des autorités. Lorsque certains scandales de corruption éclatent, ils tombent sur le terrain très fertile du mécontentement social. En outre, les gens n'ont pas peur de s'exprimer. Après Maïdan, après la guerre au Donbass, après l'invasion actuelle, les gens cessent d'avoir peur. Leur conscience les oblige à prendre position contre l'oppression et à intervenir. Et en cela, nous pouvons déjà voir la volonté d'émancipation et de liberté de notre société. Le problème est que ces pensées, ces opinions, ces points de vue ne trouvent pas de débouché dans une force politique unifiée, ce sur quoi nous essayons de travailler. Nous pensons que l'Ukraine doit évoluer vers la démocratisation et la socialisation, non seulement après la guerre, mais maintenant, afin de renforcer notre résistance, notre résilience et la consolidation sociale. Il s'est passé suffisamment de choses cette année pour nous montrer clairement que l'Union européenne, même si elle se déclare notre amie, ne se battra pas pour nous, de toute façon elle pensera avant tout à ses propres intérêts égoïstes. De tels alliés de circonstance ne franchiront pas une certaine limite. Mais si l'auto-détermination du peuple ukrainien est réalisée ici et maintenant par la socialisation de l'économie, en plaçant le gouvernement sous le contrôle de la majorité des travailleurEs, alors l'aide internationale continuera.

Comment la guerre a-t-elle affecté vos activités ?

Notre organisation citoyenne, Sotsialnyi Rukh, existe depuis 2015, et ce n'est pas une organisation de « politicienEs professionnels » impliqués dans les élections et l'exercice du pouvoir. Il s'agit d'une organisation militante de base. Nous avons l'expérience de l'organisation de piquets et de manifestations, de la tenue de discussions et de la fourniture d'une assistance juridique, mais nous n'avons aucune expérience pour influencer les politiques gouvernementales. Lorsque la guerre a éclaté, nous avons été confrontés à une question concrète : soit nous nous dissolvons, soit nous modifions les approches de notre travail, en cherchant à préserver et à étendre notre autonomie. Et dès les premiers jours, nous avons constaté que des points d'appui émergeaient où nous pouvions jouer un rôle tout à fait unique, notamment en reliant la classe ouvrière ukrainienne à la gauche internationale et au mouvement syndical. Nous avons décidé que nous devions utiliser ces avantages pour aider les gens et mettre en valeur notre identité. Tôt ou tard, la guerre se terminera, je l'espère dans des conditions équitables pour l'Ukraine et qu'elle conservera son potentiel — social, humain et démocratique. La question se posera de savoir comment reconstruire après une immense tragédie. Cela est impossible sans une politique socialiste, qui implique la priorité des intérêts publics sur les priorités des bénéfices individuels. Or, nous avons des forces libérales de droite, mais aucune force de gauche cohérente. Nous pensons avoir de bons liens avec les syndicats et les collectifs de travailleurEs en Ukraine. Il existe aussi des initiatives assez spontanées organisées selon des lignes de classe. Par exemple, nous avons un mouvement assez massif d'infirmières qui sont organisées en un mouvement populaire appelé « Boudz yak Nina » [Être comme Nina], du nom de l'une des inspiratrices du mouvement, l'infirmière Nina Kozlovska. Ce mouvement dispose

d'un réseau de contacts dans toute l'Ukraine. Les participantEs savent où et ce qui se passe grâce aux réseaux sociaux. Nous aidons ces personnes à obtenir une assistance juridique et à établir des contacts avec des organisations internationales, qui peuvent à leur tour leur apporter un soutien matériel ou humanitaire pour relever les défis suivants : aider les réfugiéEs de l'est de l'Ukraine, payer le traitement des personnes qui ont perdu leur santé dans la guerre, aider à préserver le droit du travail en cas de coupures et de non-paiement des salaires — ce qui se produit massivement en Ukraine, et pas seulement dans les régions en guerre. Nous avons donc décidé de nous concentrer sur le développement et l'exploitation de nos capacités, en relation avec le mouvement international de gauche et les liens avec les masses ouvrières ukrainiennes. Et bien sûr, nous essayons d'aider les combattantEs qui sont directement impliqués dans la résistance à l'agression russe. Nous aidons principalement des personnes issues de différents collectifs de travail, comme les cheminotEs, les mineurEs, les chauffeurEs et les ouvrierEs du bâtiment qui étaient membres de syndicats et se sont retrouvés en première ligne. Il est de notre responsabilité d'aider ces personnes si nous voulons conserver au moins le potentiel qui existe déjà au sein de la classe ouvrière en Ukraine. Je tiens à souligner que ce sont précisément les représentantEs des secteurs qui ont fait preuve de la plus grande propension à la contestation sociale avant la guerre — les personnels médicaux, les mineurEs et les cheminotEs — qui sont massivement impliqués dans la résistance armée qui défend l'Ukraine. Si nous perdons ces gens-là, l'Ukraine aura des perspectives encore plus sombres. La relation entre employeur et salariéE deviendra encore plus inégale. Il est de notre devoir de protéger les cadres les plus combattifs de la classe ouvrière.

La suite sur le site lanticapitaliste.org

[traduction JM]

Pour en savoir plus : Sotsialnyi Rukh : Premier bilan de l'année 2022 (ukraine-solidarity.eu)



ÉCOLOGIE

Tours anti-nucléaire, ce n'est qu'un début ?

Le 16 février à Tours, il y avait bien une manif contre la réforme des retraites comme partout ailleurs, mais pas seulement. Les anti-nucléaires s'étaient réunis face à la mascarade de débat public.

La Commission nationale du débat public (CNDP) laissait croire à un débat « démocratique » sur la question des EPR et sa filière, mais Macron et le Sénat sont venus rappeler qu'en matière de nucléaire on ne discute pas. Même Chantal Jouanno, présidente de la CNDP, a dû reconnaître que le gouvernement torpillait le vernis de cette pseudo-consultation et a annulé les débats.

Le lobby nucléaire en marche

En février 2022, Macron annonçait la relance de la filière et la durée de vie des centrales. En février 2023, il récidive lors d'un conseil politique sur le nucléaire annonçant sa volonté de construire 6 à 14 EPR2 et des SMR. Le Sénat de son côté légifère pour accélérer les procédures de construction de ces fameux réacteurs, le budget nucléaire militaire est boosté. Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, n'est pas en reste et s'active auprès de l'Europe pour faire passer le nucléaire comme quasi vert et permettre l'essor de la filière hydrogène. Elle décide de la fusion de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) fragilisant encore la prise de décision pour la sûreté des centrales. On apprend aussi que le livret A servirait à financer EDF...

Les antinucléaires se rebiffent

De Bure, de La Hague, du collectif Loire Vienne Zéro Nucléaire, de la Sarthe et du Pays nantais, de Paris et d'ailleurs, les antinucléaires de Sortir du nucléaire (SDN), d'Arrêt du nucléaire (ADN) et d'autres collectifs sont venus à Tours le 16 février dire non à cette mascarade de débat public et à la relance du nucléaire. Elles et ils étaient 150 à débattre de l'avenir du mouvement antinucléaire et plus de 200 à manifester pour en finir avec cette industrie d'un autre siècle. Des débats se sont déroulés en ateliers sur les manières d'agir sur le débat parlementaire, sur les convergences et le milieu antinucléaire, sur les échéances à venir dont celle de Bure les 3 et 4 juin prochains. Cette journée s'est achevée là où le débat de la CNDP devait avoir lieu par une soirée festive avec animation, prises de parole, chants et cantine militante (la Louche finale).

Qu'il soit civil ou militaire, le nucléaire est un choix de société et, comme sur les retraites, il y a urgence à faire reculer Macron et son monde.

Correspondant

Écologie Suppression de l'IRSN : vers l'accident nucléaire « à marche forcée ».

Créé en 2002 après la catastrophe de Tchernobyl, l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire), organisme public de droit privé, est le bras technique de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire), le gendarme du nucléaire. Ses 1750 salariéEs assurent le contrôle technique des 200 installations nucléaires en France.

Pourtant l'ex-banquier d'affaires Macron n'est sensible qu'au risque financier, pas au risque nucléaire. Aussi, en annonçant fin 2022 un programme nucléaire « à marche forcée », il n'avait que deux idées en tête : les coûts et les délais. Pour financer 6 nouveaux réacteurs EPR, il veut ponctionner 60 milliards d'euros sur les livrets A. Et, pour « fluidifier les processus d'examen », le 3 février un « Conseil de politique nucléaire » a dissous l'IRSN, qui sera démantelé et placé sous la coupe de l'ASN, du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et du délégué à la sûreté nucléaire de défense.

Il serait inexact de dire que l'IRSN est 100 % indépendant. Cependant sa suppression va étouffer tous

les problèmes révélés par ses expertises techniques, aggravant ainsi les risques d'accident nucléaire. Notamment deux défauts majeurs de conception de la cuve de l'EPR de Flamanville, qui menacent sa mise en service et, au-delà, celle des 6 EPR. Une pétition, signée par la quasi-totalité du personnel IRSN, a atteint 5 000 signatures. Le 16 février, le CA de l'IRSN a voté une motion d'alerte sur les risques de « paralysie de la sûreté nucléaire ». Et le 20 février, la grève appelée par l'intersyndicale à majorité CGT a été largement suivie.

Correspondant

Fermeture des CRA ! Non à la criminalisation de la solidarité !

L'UCIJ (UniEs contre l'immigration jetable) rassemble et organise la lutte contre la loi Darmanin. Celle-ci attaque le droit d'asile, criminalise les migrantEs, désignéEs comme délinquantEs et vise à expulser le maximum d'entre elles/eux, avec la multiplication des centres de rétention administrative (CRA), antichambres de l'avion. À Lyon, un deuxième CRA de 140 places vient d'être ajouté. Dans plusieurs villes, Orléans, Nantes ou

en région parisienne, des centres se construisent et s'agrandissent. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi 18 février à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, notamment contre les CRA, à l'appel de l'UCIJ. À Paris, 1200 manifestantEs, avec Solidaires, Droits devant, la Ligue des droits de l'homme, le PCF, « le collectif anti-CRA », le Nouveau parti anticapitaliste, sont partiEs du musée de l'Immigration vers le CRA de Vincennes. « Non à la loi Darmanin, contre la répression, l'enfermement et les expulsions, pour une politique migratoire d'accueil », proclamait la banderole de tête. À proximité de Vincennes, Olivier membre de Solidaires a été arrêté brutalement. Les manifestantEs ont été nassés pendant 2 heures. Et lors du rassemblement de soutien le lendemain, Benoît, autre membre de Solidaires, a été appréhendé et mis en garde à vue. Une manifestation avait lieu lundi 20 février contre cette atteinte à la liberté de manifester, pour la remise en liberté des deux syndicalistes et l'annulation de toute poursuite à leur encontre.

Commission nationale immigration et antiracisme

Antifascisme Fermeture du bar identitaire La Citadelle à Lille.

Cela fait huit ans que le bar identitaire La Citadelle, au cœur de la ville de Lille, organise des soirées à thématique xénophobe, raciste, sexiste, homophobe sous couvert de « promotion de la culture flamande, française et européenne autour de différentes activités »¹. À la suite d'une publication sur les réseaux sociaux, la maire de Lille, Martine Aubry, demande au préfet du nord et au ministre Darmanin, la fermeture du bar. Le bar, censé fonctionner sous le régime d'un club privé géré par une association, est fermé pour non-respect des réglementations des ERP (établissements recevant du public). La soirée annoncée sur les réseaux sociaux avait fait l'objet d'une large publicité, et le nombre de personnes annoncées lui donnait un caractère public. Ce n'est donc pas pour racisme, pour incitation à la haine ou pour xénophobie que le bar a été fermé. Sous l'effet d'une pression politique, la mairie a choisi un motif administratif qui aurait pu être utilisé bien avant. Le bar annonce d'ores et déjà le maintien de la soirée tandis que

les organisations antifascistes se coordonnent pour que la mobilisation soit à la hauteur de leur impunité. Il est inconcevable de laisser perdurer la haine, le racisme et la xénophobie dans nos rues. À l'heure où le capitalisme néolibéral nous broie toujours plus, nous devons tous et toutes rester soudés. Chaque individu est une proie pour le capital. Les frontières ne servent que pour stigmatiser des groupes sociaux dont la force de travail est encore plus exploitée. Nous sommes tous humains et égaux, par delà nos origines ou nationalités. Il est impératif de défendre la liberté de circulation et d'installation face à la barbarie qui avance et gagne du terrain. La loi dite « anti-immigration » de Darmanin ne fait qu'attiser encore plus la haine et le refus de l'autre en proposant d'institutionnaliser le tri des personnes exilées et leur exploitation. Un front uni s'est déjà constitué pour organiser la riposte antifasciste : rendez-vous le vendredi 24 février à 19 heures à la Grande Place de Lille pour dénoncer l'idéologie raciste de La Citadelle et refuser son monde.

Sami Atalay

1 – Documentaire « Génération Hates ».

LOI DARMANIN L'asile en pièces

Le 1^{er} février, le projet de loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » a été présenté au Conseil des ministres et enregistré au Sénat dans le cadre d'une « procédure accélérée », soit par une procédure dérogatoire qui autorisera le Premier ministre à convoquer la Commission mixte paritaire après une seule lecture par les deux assemblées, et non deux, alors que rien ne justifie d'abréger le temps des discussions.



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

Le projet mêle les thèmes de l'asile et l'immigration. Les chapitres portant sur l'asile visent à décentraliser l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et réformer l'accès au travail pour les demandeurEs d'asile. Actuellement les demandeurEs d'asile s'adressent au Guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA) de la préfecture pour obtenir une autorisation de séjour et être reçus par des agents de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) en charge de leur hébergement et du versement des allocations de demandeurE d'asile. Leur demande d'asile est traitée par l'OFPRA dont le siège est à Fontenay-sous-Bois (94).

Regroupement OFII, OFPRA, préfectures

L'article 19 du projet de loi crée des pôles territoriaux dénommés « France-Asile » regroupant les

services de la préfecture, ceux de l'OFII et, désormais, des agents de l'OFPRA chargés de l'introduction de la demande d'asile et des entretiens personnels. Cette décentralisation reviendra à menacer l'autonomie de l'OFPRA consacrée par la loi¹. Les demandeurEs d'asile qui ont reçu un rejet de l'OFPRA peuvent aujourd'hui porter un recours devant la CNDA, qui statue en formation collégiale comprenant notamment une personnalité nommée par le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, à l'exception des rejets par irrecevabilité ou dans le cadre d'une procédure accélérée². Cette cour compétente pour l'ensemble du territoire siège à Montreuil (93). L'article 20 du projet de loi porte création de cours territoriales, soit le démantèlement de l'actuelle cour. Cela aura pour conséquence de faire du juge unique la formation compétente, le renvoi en formation collégiale n'étant plus possible que lorsque la complexité de l'affaire le

justifiera. Ce qui n'était aujourd'hui qu'une exception deviendra la règle.

Accès au travail selon le taux de protection de la nationalité du demandeurE

Actuellement, les demandeurEs d'asile dont la demande est pendante devant l'OFPRA depuis plus de six mois peuvent travailler à condition d'y avoir été autorisés par la préfecture. L'article 4 du projet de loi prévoit qu'ils auront accès au marché du travail dès l'introduction de leur demande à l'OFPRA (à l'exception de ceux placés en procédure accélérée) si, eu égard à leur nationalité, il y a une forte présomption qu'ils aient accès à une protection internationale, en d'autres termes une nationalité pour laquelle le taux de protection accordé est supérieur à un taux qui sera fixé par voie réglementaire. Mais quel en sera le critère : le taux de reconnaissance par l'OFPRA ou celui incluant les protections accordées par la CNDA ? Et quel en sera

le seuil ? L'article 4 discrimine donc les demandeurEs d'asile en fonction de leur nationalité d'origine et des procédures en cours.

Toujours pas de droit au travail des demandeurEs sous procédure Dublin

Pour les demandeurEs d'asile placés en France sous procédure Dublin — soit les demandeurEs dont le traitement de la demande échoit à un autre pays et en attente de leur transfert — évalués à 40% des demandeurEs, le Conseil d'État, par une décision du 24 février 2022, a jugé qu'il fallait revoir les dispositions du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile³ en leur permettant de travailler. Or, le projet de loi ne leur ouvre toujours pas ce droit.

Ce projet ne présente aucune avancée pour les demandeurEs d'asile et ne répond à aucune des exigences exprimées par les associations de défense du droit d'asile qui ont exigé son retrait⁴. Il sera rapidement discuté dans les mois à venir, à l'exception d'un article qui a disparu du projet, mais figurait dans l'avant-projet, qui permettrait de prononcer une mesure d'éloignement d'un débouté de l'asile dès le prononcé de la décision de rejet de l'OFPRA, alors que ce n'est possible actuellement qu'après une décision de rejet de la CNDA. Restons vigilantEs aussi pour que cette disposition abandonnée ne revienne pas sous la forme d'un amendement.

Maria Puccini

1 – Article L121-7 – Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile – Légifrance (legifrance.gouv.fr) (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042777579)

2 – Pour les critères présidant au placement en procédure accélérée, voir Procédure accélérée (asile-en-france.com) (https://asile-en-france.com/index.php?option=com_content&view=article&id=27&Itemid=183)

3 – « L'article L. 554-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile est annulé en tant qu'il exclut l'accès au marché du travail des demandeurs d'asile faisant l'objet d'une décision de transfert en application du règlement (UE) n° 604/2013. »

4 – *Projet de loi asile et immigration 2023 : péril sur le droit d'asile!* Coordination française pour le droit d'asile | CFDA (coordination-asile-cfda.fr) (https://coordination-asile-cfda.fr/article197.html)

RETRAITES **Albi, capitale de la contestation**



NPA

Dans cette ville de 50 000 habitants, ce sont 55 000 personnes qui ont battu le pavé. Il faut dire que les représentantEs de l'intersyndicale nationale CGT-CFDT-FO-Solidaires-CGC-CFTC-UNSA FSU s'étaient déplacés pour en faire un test de portée nationale. La Confédération paysanne participait aussi à la manifestation.

Un cortège dynamique

Cette ville moyenne, dont la figure historique du département est Jean Jaurès avec tout ce qu'elle renvoie au monde ouvrier et à la défense du droit des travailleurEs, a été très mobilisée depuis le début du mouvement (entre 10 000 et 20 000 manifestantEs). Albi est le reflet de la diversité des gens qui participent au mouvement : des salariéEs du public, du privé, des retraitéEs, des jeunes, toutes et tous touchéEs par la crise actuelle, par la dégradation des conditions de travail, par l'inflation, par des salaires et des pensions insuffisants, par le ras-le-bol général et un avenir écologique inquiétant.

Beaucoup de superlatifs pour décrire cette journée du 16 février à Albi, exceptionnelle par son unité et sa combativité. La volonté d'agir dans le même sens pour poursuivre la mobilisation contre la réforme Borne-Macron jusqu'à la victoire s'est exprimée.

Le NPA 81, appuyé par des camarades toulousainEs, et notre porte-parole Pauline Salingue, a organisé un cortège dynamique et tracté massivement autour d'un barnum. Les manifestantEs nous ont chaleureusement accueillis et notre visibilité a interpellé le journal le

Tam libre. Nos stickers jaunes pour la retraite à 60 ans étaient collés sur de nombreuses vestes. Nous nous rendons disponibles dans le département pour toutes les réunions unitaires et toutes les actions possibles pour discuter, convaincre, témoigner, s'auto-organiser, et

bloquer ensemble l'activité économique locale et nationale. Notre détermination a décuplé. Nous ne voulons pas de cette réforme inégalitaire, sexiste, mensongère et attendue par les fonds de pension. Macron dégage!
Correspondant

À Lorient, la lutte n'est pas en rade

Sous-préfecture du Morbihan, Lorient est représentative de cette rébellion des petites villes qui concentrent souvent les conséquences des plans de licenciements, de la précarité et des politiques de casse des services publics. Comme dans beaucoup de territoires ruraux et semi-ruraux, la baisse du pouvoir d'achat qui grève durement les budgets est aggravée par le recours obligé aux véhicules individuels, en l'absence de politiques de développement des transports en commun.

Des cortèges massifs, colorés, mélangés et déterminés

Alors deux ans de plus pour des pensions minables, c'est non ! Dans une ville de 57 000 habitantEs, à la tradition ouvrière ancrée, ce sont entre 9 000 et 15 000 manifestantEs qui ont parcouru les rues lors des

Le mouvement de rejet de la contre-réforme des retraites a mis un coup de projecteur sur ce que certains appellent la « France des sous-préfectures ». La mobilisation y est massive, regroupant les manifestantEs des territoires alentour.

quatre premières journées de mobilisation. Et encore 3 000 dans une marche aux flambeaux le 16 février, malgré les vacances scolaires, et dans l'attente du grand blocage du 7 mars. Des cortèges massifs, colorés, mélangés, portant haut les drapeaux des syndicats et partis dont ceux du NPA ainsi que des pancartes aux multiples messages inventifs décrivant l'indignation et la colère contre ce qui est ressenti comme une agression d'une élite méprisante sourde aux vécus de celles et ceux d'en bas.

Alors que les corps et les esprits n'en peuvent déjà plus de l'exploitation et des oppressions, s'exprime dans les rues, parfois

en reprenant les slogans syndicaux parfois par un silence résolu, le refus de cette régression antisociale. Venant de tous les secteurs du public et du privé, de l'hôpital et de l'Arsenal, comme des nombreux métiers du soin, souvent en famille, on défile avec détermination. Devançant le cortège officiel, les lycéenNES clament qu'au-delà de la retraite c'est contre Macron et son monde qu'il faut se mobiliser. Reste à convaincre que le retrait de la contre-réforme sera le fruit d'un mouvement uni et durable, auto-organisé, bloquant les profits.
Correspondant

INFLATION **Les prix de l'alimentation : le ferment de la révolte ?**

Un quart de la population rogne aujourd'hui sur les dépenses alimentaires : la violence alimentaire subie par des millions de personnes en France pourrait bien être un moteur supplémentaire dans le contexte de mobilisation que l'on connaît.

Les prix dans le secteur de l'alimentation ont bondi de 13,2% sur un an, selon l'Insee. L'inflation dans ce secteur, liée à l'envolée du prix des matières premières, des emballages, du transport et de l'énergie, pourrait connaître un nouveau coup d'accélérateur dans les prochaines semaines pour atteindre les 15% d'ici le début de l'été.

Un panier-inflation... pour les supermarchés volontaires

Face à ce risque, le gouvernement lance sa dernière idée lumineuse : un « panier anti-inflation », qui garantirait aux consommateurs un prix stable (ce qui ne signifie pas le moins cher), entre mars et juin, sur 50 produits de base. Parmi eux, cinq fruits et légumes dont trois bio, deux féculents, de la viande rouge ou blanche dont au moins une labellisée, du poisson, mais aussi des produits d'hygiène dentaire. Problème : le dispositif serait basé sur le volontariat des enseignes, qui fixeraient elles-mêmes les prix selon des modalités encore floues. Les grandes enseignes, qui continuent à engranger des profits records et cherchent à redorer leur image, n'avaient pas attendu ce projet pour mettre en place des produits à prix bloqués.

BLOCAGE DES PRIX SUR LES PRODUITS DE PREMIÈRE NECESSITÉ



CHARMAG

Un « gadget » aux yeux de l'association de consommateurs UFC-Que Choisir : « Comment 50 produits pourraient répondre à la diversité des besoins selon les types de consommateurs ? »

Dans ce contexte, le rejet à l'Assemblée par la majorité présidentielle et des députéEs LR de la généralisation du repas à 1 euro pour tous les étudiantEs, alors qu'actuellement, seuls les boursierEs et précaires (soit 23% des étudiantEs) peuvent en bénéficier, est symptomatique du mépris social vis-à-vis de la population.

Les 43% d'étudiantEs qui sautent un repas par jour seront contraintEs de compter sur les épiceries solidaires et les associations, dont les distributions de repas explosent.

Vers une alimentation durable et une sécurité sociale alimentaire

La question du prix de l'alimentation doit être associée aux questions de sa qualité et de la juste rémunération des paysans et paysannes. Le RAC (Réseau Action Climat), qui a étudié pendant un an les



actions des principales chaînes de supermarchés français sur l'alimentation durable et le climat, accuse l'ensemble de la grande distribution de « constituer un frein à la transition vers une alimentation durable », notamment en « incitant à la surconsommation de viande et de produits laitiers ».

Il est vital d'imposer un autre système et d'organiser une sécurité sociale de l'alimentation : mettre à la disposition de chacunE un montant mensuel alimentaire à dépenser dans des circuits proposant une alimentation bio de qualité, en garantissant une juste rémunération des producteurs. Socialiser l'alimentation pour la sortir des logiques capitalistes, aller vers sa démarchandisation en s'appuyant sur le modèle de la sécurité sociale est un projet ambitieux, porteur d'utopie et d'espérance.

Commission nationale écologie

https://reporterre.net/Les-supermarchés-favorisent-les-aliments-de-mauvaise-qualité?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne
<https://nouveaupartianticapitaliste.org/arguments/la-securite-sociale-de-lalimentation-un-systeme-universel-pour-sortir-de-lagriculture>

COMMERCE **Toupargel, l'extrême cynisme**

Leader de la distribution à domicile de produits surgelés, Toupargel a été racheté en 2020 par les frères Bahadourian, 90^e fortune française, avant d'être liquidé brusquement. Les salariéEs occupent les plateformes logistiques d'Argentan, Chalon-sur-Saône et Montauban.

Avec 75 ans d'histoire, Toupargel, que ses repreneurs ont rebaptisé Place du Marché, pouvait être relancé. C'était sans compter l'appétit de profits de ces actionnaires, qui possèdent aussi Grand Frais — les supermarchés en plein développement. Au lieu de mettre en place un nouveau logiciel et des magasins à proximité de leurs Grand Frais comme promis lors du rachat, ils ont préféré récupérer le foncier de Toupargel via leur holding basée au Luxembourg. Il ne leur restait plus qu'à mettre Toupargel en liquidation judiciaire et à licencier 1 900 salariéEs, principalement des femmes avec en moyenne plus de 15 ans d'ancienneté. Exilés fiscaux, les milliardaires Bahadourian ont reçu 35 millions d'euros d'aide publiques en 2022!



DR

Siphonnage de l'immobilier

Certains salariéEs n'ont pas attendu cette liquidation pour être reclassés : le dernier directeur général de Toupargel, nommé par les frères Bahadourian, celui-là même qui a conduit à la liquidation, est maintenant à la tête d'une autre filiale... La ficelle est trop grosse ! Pourtant devant cette farce, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire alors même que la cessation des paiements n'était pas avérée.

Et l'Inspection du travail a dit ne rien pouvoir faire face à ce siphonnage en règle de l'immobilier de Toupargel et n'a même pas demandé le remboursement des 35 millions d'euros d'aides versées. Heureusement, bien que répartis en France sur de nombreux sites de 20 à 30 salariéEs, les salariéEs ne se laissent pas faire. Avec les syndicats CGT et FO, ils et elles occupent les 3 plateformes logistiques du groupe à Argentan, Chalon-sur-Saône et Montauban. Occupation 24 h/24 avec détermination puisqu'ils ont dormi dehors et le font encore à Chalon-sur-Saône. Les salariéEs se battent auprès des AGS (association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés) pour obtenir la prime Macron et la prime supra-légale, en souhaitant que ce soient les frères Bahadourian qui les prennent en charge. Ils bloquent aussi régulièrement des Grand Frais et ont rendu visite au magasin Bahadourian des Halles de Lyon. Ils sont montés à Paris et ont été reçus par les AGS, le cabinet de Bruno Lemaire et par Fabien Roussel à l'Assemblée nationale.

Et demain ? Ils et elles envisagent d'ouvrir les portes des entrepôts pour une braderie sur les produits surgelés (2 millions d'euros de marchandise par site). En attendant, n'hésitons pas à passer les soutiens sur leurs piquets !

Correspondant

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveaupartianticapitaliste.org



Agenda

Jeudi 23 février, réunion publique unitaire sur les retraites avec Christine Poupin, Épinal. À 18h, Espace Cours.

Lundi 27 février, projection-débat du film *Il nous reste la colère* en présence des réalisateurs, Jamila Jendari et Nicolas Beirnaert, et de Philippe Poutou, Douarnenez. À 20h, cinéma La Balise, 39, rue Louis-Pasteur. Entrée 5 euros.

Mardi 28 février, projection-débat du film *Il nous reste la colère* en présence de Philippe Poutou, Saint-Brieuc. À 20h, campus Mazier, 39, rue Louis-Pasteur. À l'initiative des groupes locaux LFI et NPA. Participation minimum 5 euros. En présence de Philippe Poutou et de Matthieu Nicol, secrétaire général de l'Union départementale CGT des Côtes-d'Armor.

Mercredi 1^{er} mars, réunion publique du NPA avec Christine Poupin, Grenoble. À 20h, MJC de l'Abbaye, 1, place de la Commune de 1871.

Jeudi 2 mars, réunion publique unitaire sur les retraites avec Pauline Salingue, Poitiers. À 19h, Salons de Blossac.

Jeudi 2 mars, réunion publique unitaire sur les retraites avec Christine Poupin, Alençon. À 20h30, Salle Baudelaire.

Vendredi 10 mars, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Angoulême. À 19h, MJC de la Grande-Garenne, 17, rue Saint-Exupéry.

Lundi 13 mars, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Christine Poupin, Olivier Besancenot et Pauline Salingue, Paris. À 19h30, à la Bellevilloise.

Jeudi 16 mars, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Poitiers. À 20h, salle Timbaud, rue Saint-Paul.

Politis

Retraites, un combat féministe!

« Nous on veut vivre, pas juste survivre! La retraite à 60 ans, bosser mieux et moins longtemps... justice! » Le ton était donné par les Rosies dès l'ouverture du meeting contre la réforme des retraites organisé par Politis ce mercredi 15 février à Paris. Il a réuni près de mille personnes.

« **C'**est un outil pour le mouvement social »,

explique Youlie Yamamoto à la tribune : à travers le bleu de travail, le foulard de Rosie la riveteuse et les gants de ménage, il s'agit de rendre visible l'invisible du travail des femmes, dévalorisées, sous-payées ou pas payées du tout, de symboliser l'apport des femmes à la société et leur force. « *L'angle féministe, c'est le talon d'Achille qui peut faire tomber la réforme* ».

Sexisme de la réforme des retraites

Puis, trente femmes ont pris la parole pour dénoncer les mensonges du gouvernement et mettre en évidence le sexisme de cette réforme, sans oublier Mathilde qui nous a fait cadeau d'une chanson inédite : « *je suis libre de mon corps, de ma vie, si ça plaît pas tant pis...* ». Salariées du public et du privé, syndicalistes, chercheuses, artistes, élues et militantes politiques de gauche et d'extrême gauche, elles représentaient la diversité du féminisme et convergeaient contre la réforme du gouvernement. Parmi elles, Christiane Marty, chercheuse, membre d'Attac et de la Fondation Copernic, posait le débat. La solution au problème passe par la réduction des inégalités dans l'accès à l'emploi et dans les inégalités salariales entre hommes et femmes. Cela pose la question de l'ensemble de l'organisation



sociale, « *ce qui en fait un enjeu de société* ». Rachel Silvera, économiste, faisait apparaître que le travail à temps partiel s'était développé dans les années 1980 grâce à des politiques publiques permettant aux employeurs de le développer dans les secteurs très féminisés.

Un élan unitaire pour mobiliser

Plusieurs témoignages ont illustré la pénibilité du travail des métiers féminins. Pour Dominique Ribesois, cheffe de rayon à Monoprix (CGT), « *travailler jusqu'à 67 ans c'est impossible... la vie est importante, moi je veux voir mes arrière-petits-enfants!* » Virginie Cassand, AESH (FSU), a fait un vibrant plaidoyer pour la reconnaissance du métier

et la revalorisation des salaires, et Anissa Amini, aide-soignante en Ehpad (Sud Santé), a dénoncé la casse de l'hôpital public. Rachel Keke, députée LFI, a galvanisé la salle contre cette réforme « *qui humilie les femmes, qui les maltraite* ». « *Elle ne doit pas passer* », a-t-elle martelé : « *toutes les femmes de ce pays doivent sortir dans la rue!* »

Imane Ouelhadj (Unef) ajoutait aux motifs de mobilisation de la jeunesse, la réforme des bourses qui va accroître leur précarisation et revendiquait que les années d'études soient prises en compte pour la retraite. Anne Leclerc (CNDF) au nom de plusieurs associations féministes, plaçait la grève féministe du 8 mars, sous le signe aussi de

la solidarité internationale et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pauline Salingue (NPA), dans cette mobilisation historique où les femmes sont aux avant-postes, appelait à ne pas opposer la grève pour la retraite et la grève féministe du 8 mars mais à n'en faire qu'une qui devienne reconductible.

Clémentine Autain (LFI) mettait en garde contre l'extrême droite et ses solutions natalistes, sexistes et racistes et terminait ce meeting par un appel à la grève : « *Nous allons gagner parce que nous sommes des millions!* »

Toutes les interventions reflétaient l'élan unitaire. Bref un moment réussi et mobilisateur!

Correspondante

L'Anticapitaliste la revue
Le n° 143 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **L'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex. Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Orléans

Avec Aurore Koechlin, pour la révolution féministe!

La NPA 45 avait eu le nez fin en décidant en décembre d'organiser pour février une réunion publique sur le féminisme avec Aurore Koechlin, membre de la commission nationale d'intervention féministe du NPA. Il s'agissait de discuter de notre stratégie et de populariser l'idée de la grève féministe le 8 mars. À Orléans, à l'image d'autres villes, il y a un renouveau du mouvement féministe, avec de nouvelles générations qui se mobilisent et de belles manifestations qui regroupent beaucoup de monde.

Hasard du calendrier ou non, cette réunion publique se déroule pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, réforme qui va pénaliser et appauvrir davantage les femmes. Cette année, la grève féministe du 8 mars succède immédiatement à l'appel au blocage du pays le 7 par l'intersyndicale et à la reconduction de la grève par nombre de secteurs et syndicats. Le lien entre lutte contre le capitalisme et lutte contre le patriarcat se pose plus que jamais.

Réforme des retraites : une grave attaque contre les femmes

Devant une cinquantaine de personnes, notre camarade Juliette a introduit la discussion, en présentant la situation à Orléans et se réjouissant de la volonté annoncée de préparer un 8 mars en commun entre organisations syndicales et mouvement féministe. Elle a démontré en quoi la nouvelle réforme des retraites était une grave attaque contre les femmes et rappelé l'urgence de se mobiliser. Aurore Koechlin a ensuite pris la parole. Elle a expliqué le contexte dans lequel ce 8 mars s'inscrivait : celui de nouvelles mobilisations de masse féministes à travers la planète, dont le point de départ est l'Amérique latine.

Ces mobilisations, contre les féminicides et pour le droit à disposer librement de son corps, ont permis notamment d'arracher le droit à l'avortement en Argentine. C'est dans ce cadre-là que la question de la grève féministe du 8 mars a été posée de nouveau.

Lier le 7 et le 8 mars dans la grève reconductible

Elle a ensuite exposé les bases de la théorie de la reproduction sociale, montré à quel point le capitalisme et le patriarcat s'influencent et se reconfigurent en permanence. Elle a montré comment la crise du covid a révélé l'aspect central du travail reproductif (travail domestique, éducation des enfants, santé, etc.) et à quel point, parce qu'assigné aux femmes, il est déconsidéré



alors qu'il est essentiel à la survie du capitalisme. Enfin, Aurore a insisté sur la nécessité de lier les 7

et 8 mars dans la grève reconductible et prolonger la mobilisation pour créer une situation explosive, changer le rapport de forces en construisant la grève générale féministe.

Des échanges ont ensuite eu lieu avec la salle, autour de la difficulté à mobiliser les syndicats, la construction du 8 mars, l'expérience de la Coordination nationale féministe, des AG féministes pour la grève ou de villes comme Blois, l'entrisme de groupes confusionnistes et essentialistes dans le féminisme... La réunion s'est conclue en chantant l'*Hymne des femmes* avant de prolonger les discussions autour d'un verre. Des contacts ont été pris et touTEs les présentEs sont satisfaitEs de l'initiative!

Correspondantes NPA 45

Entretien

«Le pouvoir de Saïgon accusa le FNL d'avoir commandité une profanation de Notre-Dame»

Sous le titre «Le Vietcong au sommet de Notre-Dame», trois activistes suisses de la solidarité avec le peuple vietnamien, Bernard Bachelard, Noé Graff et Olivier Parriaux, ont publié, aux Éditions Favre, un ouvrage sur leur action spectaculaire à Paris en 1969, lorsqu'ils avaient déployé un drapeau révolutionnaire sur la cathédrale. Nous publions l'extrait d'un entretien mené par nos camarades de solidaritéS.

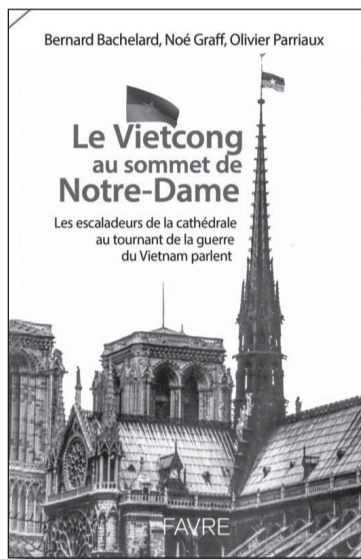
Quelle était votre intention en rédigeant ce livre ?

Pourquoi nous racontons-nous un demi-siècle plus tard ? Le déclic pour nous fut le tragique incendie de Notre-Dame de 2019. Facile à dire pourquoi nous y sommes allés, mais pas facile de dire pour quoi, question que nous nous posons aujourd'hui encore, que nous avons travaillée ces trois dernières années et qui tient dans un bref titre intelligemment provocateur de *The Economist* « Vietnam : America lost, capitalism won ».

Autre incitation : trois jours après l'incendie, le *Nhân Dân*, organe officiel du PC vietnamien et du ministère de la Défense, affirma que la présence de la bannière du Front national de libération (FNL) au sommet de Notre-Dame figurait sans conteste dans la liste des événements majeurs vécus par l'édifice dans son Histoire pluriséculaire. Nous étions loin de prétendre cela, mais l'idée est pertinente.

Votre action sur la flèche de Notre-Dame a-t-elle eu un écho dans le mouvement antiguerre à l'époque ?

L'action eut un large écho dans la presse française, y compris dans *le Monde* qui publia notre communiqué anonyme, puis une diatribe du pouvoir de Saïgon qui accusa



le FNL d'avoir commandité une profanation de Notre-Dame, ce que le FNL démentit catégoriquement, appuyé par l'évêque qui précisa que seul l'intérieur de la cathédrale était sacré, l'extérieur appartenant à la France. Rien ou presque dans la presse suisse.

Quant à l'écho dans le mouvement antiguerre, nous ne pouvons que faire des déductions, car nous nous sommes abstenus de toute communication ; mais le fait que le syndicat étudiant Unef ainsi que le Comité Vietnam

national — organismes incontestablement sérieux — revendiquèrent cet acte implique que celui-ci représentait un véritable potentiel mobilisateur.

Ce qui nous intéressait plutôt, c'est l'effet dans la négociation à son ouverture, soit la reconnaissance du FNL et la marginalisation du pouvoir de Saïgon. Nous ignorons ce que Kissinger en a pensé, mais nous savons maintenant par le témoignage de survivantEs du FNL et du Nord-Vietnam qu'elles s'en réjouissent, mais se turent pour ne pas froisser le pays d'accueil. Tout aussi important est l'écho dans le mouvement antiguerre américain qui se rassembla au Capitole pour y accueillir Nixon, le président, à son investiture. Bill Zimmerman, codirigeant du mouvement avec Jane Fonda, se remémore la joie ressentie à la lecture de la une du *New York Times* qui relate l'événement avec photo.

Vos droits d'auteur seront intégralement versés pour soutenir Tran To Nga, une victime combative de «l'agent orange». Pouvez-vous nous en dire plus sur cet agent et ceux qui l'ont produit ?

«L'agent orange» est un puissant désherbant et défoliant chimique développé et fabriqué

par Monsanto. 70 millions de litres furent dispersés sur les forêts et cultures du Sud-Vietnam de 1961 à 1971, premier écocide délibéré de l'histoire. Cet agent, et ses variants, contiennent une forte concentration (50 fois plus élevée que dans le produit à destination agro-industrielle) de « dioxine de Seveso » très toxique : une cuillère à soupe dans le réseau d'eau potable de Los Angeles provoquerait la mort de toutes et tous ses habitantEs. La dioxine se lie fortement avec des récepteurs intracellulaires du corps humain, altère leur code de production d'enzymes, hormones et protéines, causant des difformités fœtales et maladies chroniques. Aujourd'hui encore, environ 6 000 bébés naissent difformes chaque année.

Tran To Nga était agente de liaison du FNL. Elle fut aspergée, en perdit sa première enfant ; ses deux cadettes gardent comme elle les stigmates de cet empoisonnement. En 2014, elle porta plainte contre Monsanto, Dow Chemical et douze sociétés impliquées dans la fabrication de ces agents. Elle se bat depuis lors avec le soutien d'avocatEs bénévoles contre ces sociétés, armées de bataillons d'avocatEs, usant de toutes les astuces juridiques possibles, comme exiger d'elle la production d'un certificat de travail du FNL... Nous consacrerons l'entièreté de nos droits d'auteur au soutien de sa cause.

Propos recueillis par Daniel Süri

Entretien intégral à lire sur :

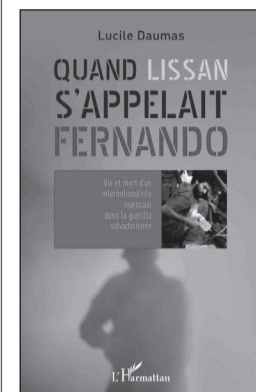
<https://solidarites.ch/journal/416-2/>

nos-trente-heures-dans-leur-guerre-de-trente-ans/

La Brèche

Rencontres à la librairie

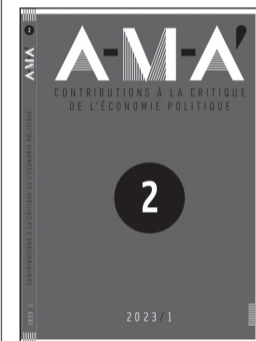
Librairie La Brèche, 27, rue Taine, Paris 12^e



MARDI 28 FÉVRIER À 19 HEURES
Rencontre avec Lucile Daumas, autrice de *Quand Lissan s'appelait Fernando. Vie et mort d'un internationaliste marocain dans la guérilla salvadorienne*, paru aux Éditions L'Harmattan, 2021 (18 euros).

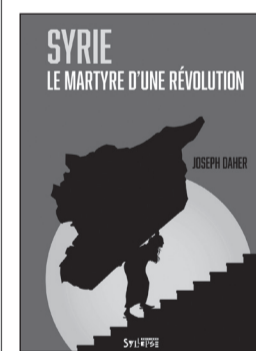
L'expérience particulière d'internationalisme révolutionnaire menée par

un militant marocain qui n'a pas hésité dans les années 1980 à traverser l'Atlantique pour apporter son grain de sable à l'histoire héroïque du peuple salvadorien.



JEUDI 17 MARS 2023 À 19 HEURES
Rencontre avec la rédaction de la revue *A-M-A Contributions à l'économie politique* à l'occasion de la parution du deuxième numéro (15 euros).

La revue doit son titre à la métamorphose apparemment magique, dont Karl Marx a saisi la formule dans *le Capital*, d'argent A en marchandises M, puis à nouveau en A, mais avec un supplément de larmes et de sang : A'. Elle entend contribuer à la discussion internationale autour de la critique de l'économie politique, en se donnant pour objectif de répondre aux enjeux théoriques auxquels nous faisons face.



JEUDI 23 MARS À 19 HEURES
Rencontre avec Joseph Daher, auteur de *Syrie, le martyr d'une révolution*, paru aux Éditions Syllepse, 2022 (20 euros).

Des origines du soulèvement syrien en mars 2011 jusqu'à aujourd'hui, comment la révolution a échappé à ses acteurs et actrices ? Quel est le rôle des mouvements fondamentalistes islamistes et djihadistes ? Comment le régime de Bachar al-Assad a procédé pour réprimer le mouvement révolutionnaire ? Comment la population kurde et des organisations se sont impliquées et notamment le Parti de l'union démocratique (PYD) et ses combattantEs ? Quel rôle ont joué les alliés de Damas : la Russie, l'Iran et le Hezbollah, sans oublier les États-Unis et les monarchies du Golfe ?

Cinéma

Si tu es un homme, de Simon Panay

Film documentaire français, 1h14 min. En salle le 1^{er} mars 2023.

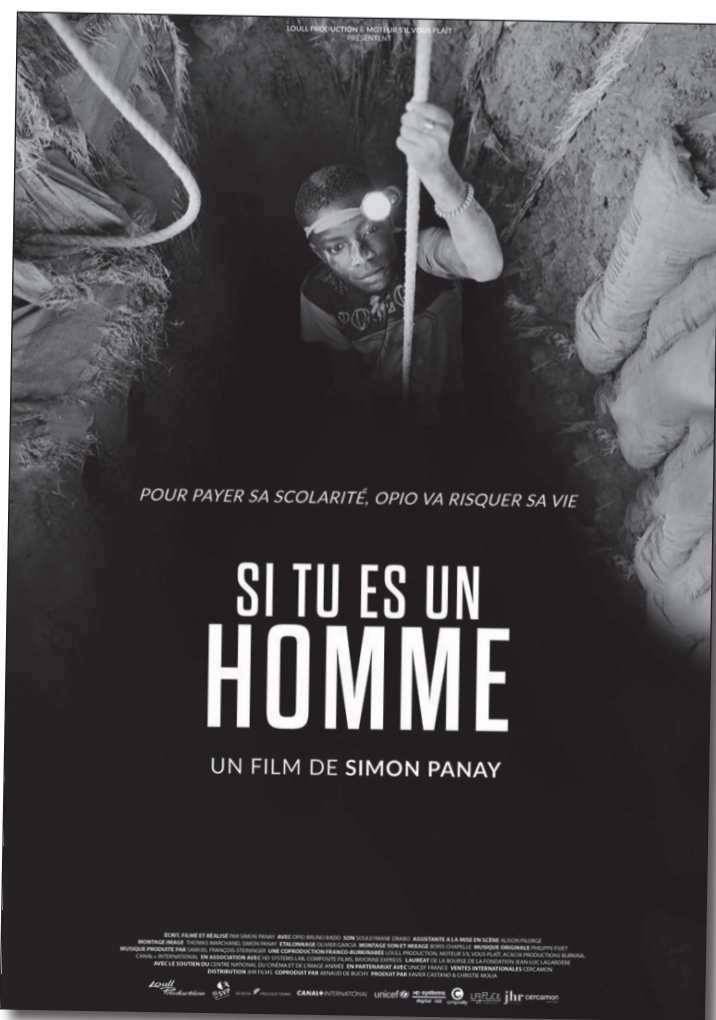
À 13 ans, ses matins sont faits ainsi : Opio se rend sur le site de la mine de Perkoa (Burkina Faso) pour y casser des tas de cailloux. Littéralement.

De ces monceaux de pierres arrachées une par une aux entrailles de la terre, l'équipe de surface a pour mission d'extraire l'or qui s'y dissimule. C'est le travail d'Opio, qui pour tout salaire reçoit un sac de cailloux, desquels, s'il a beaucoup de chance, sortiront quelques grammes de poussière d'or. Son salaire.

Son père voudrait bien le voir entamer une formation — Opio voudrait faire de la soudure. Seul problème, et de taille, il doit trouver lui-même les moyens de financer la formation. Il ira donc au fond ! Ce n'est pas fait pour ceux qui ont peur ! Opio n'a pas peur.

Oui, c'est bien un documentaire !

Le scénario, plein de suspens, n'en est pas un. Ce film est un documentaire. On le sait, la réalité l'emporte souvent sur la fiction ! Ici, la situation de ce jeune homme, déchiré entre sa place d'enfant — son père l'emène à l'école sur le porte-bagage de son vélo, et il n'a guère le droit à la parole ! — et le statut de celui qui



descend au fond de la mine — les enfants ne le font pas ! —, plante le décor d'un drame qui n'aura pas lieu. Les images de la mine sont saisissantes : la descente tout au long d'un étroit boyau taillé dans la roche, accroché à une corde qui semble bien mince, le treuil manuel chargé de remonter les mineurs — d'abord actionné par Opio, qui s'y retrouve suspendu, un sourire de défi aux lèvres —, le travail d'extraction à même le sol, à l'aide d'outils rudimentaires...

L'œil de la caméra

Les mineurs vendent eux-mêmes l'or qu'ils ont extrait au cœur du marché, filmé de nuit. Opio est alors accompagné de copains aussi excités que s'il s'agissait d'un jeu, pour finir par réunir quelques milliers de francs CFA. Le marchandage des poules par le père, la vente de l'or par Opio, la négociation de la mise à disposition de sa force de travail, tout cela est très strictement codifié. La force du film documentaire est de nous en donner à voir les rouages d'un point de vue qui atteste de l'authenticité des échanges — celui de l'œil de la caméra. Ceux d'Opio, appuyé sur un poteau de la mine, fixent le vide d'un avenir qui ne sera pas pour lui.

Claude Moro

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie
★ la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris
Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43
Horaires d'ouverture : Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

FIN DE VIE Affronter la mort, un enjeu individuel et collectif

Pour répondre aux recommandations du Comité consultatif national d'éthique qui ouvre la voie à « une aide active à mourir, à certaines conditions strictes avec lesquelles il apparaît inacceptable de transiger » (CCNE, avis n°192), Macron a créé en septembre dernier une Convention citoyenne sur la fin de vie. Depuis décembre, elle réunit 180 citoyenEs qui doivent rendre leurs conclusions le 19 mars prochain. « Suicide assisté » ou « euthanasie » ? Sous quelles conditions ? Et pour qui ? Toutes ces questions sont encore en suspens après qu'une majorité de la convention s'est prononcée pour une « aide active à mourir » le 19 février.

Les progrès de la médecine et des techniques biomédicales ont modifié radicalement les conditions de la mort, en prolongeant la durée de vie de malades lourdement atteints. Les techniques de la réanimation permettent aujourd'hui le maintien en vie de personnes mourantes ou en phase terminale de maladie grave et incurable, dans des conditions artificielles. L'acharnement thérapeutique en est la conséquence caricaturale.

Vivre et mourir dans la dignité

La modification des modes de vie limite les capacités de solidarité familiale, tandis que le poids budgétaire de la prise en charge de personnes âgées dépendantes, au niveau collectif et familial, s'accroît. Cette charge est souvent intériorisée par les personnes qui se vivent comme un fardeau et qui doivent se battre contre la douleur, contre l'angoisse, et souvent contre l'isolement social en institution.

La crise des structures hospitalières et la détérioration des institutions pour personne âgées (Ehpad), le manque de personnel, la faible participation des patientEs et de leurs proches aux décisions qui les concernent, l'isolement (l'abandon) des personnes âgées contribuent à dégrader un peu plus les conditions de la fin de vie. Tout cela renforce la frustration, l'inquiétude face à la mort, la peur de souffrir et de mourir seul.

La revendication qui résume les attentes exprimées est celle de mourir dans la dignité. Celle-ci, inhérente à tout être humain, est le fondement de ses droits : l'esclavage, l'exploitation, la torture, toutes les formes de racisme ou de discrimination sont des atteintes à cette dignité fondamentale que ni la misère, ni la maladie, ni le handicap physique ou psychique ne peuvent annuler. Dans les situations de fin de vie, c'est ce principe qui n'est plus respecté.

Une législation au service de la médicalisation de la fin de vie

Depuis la fin des années 1990, les dispositifs législatifs ont peu à peu évolué pour répondre à ces situations critiques.

En garantissant tout d'abord le droit à l'accès aux soins palliatifs à toute personne dont l'état le requiert (loi du 24 juin 1999) ; en instituant le droit au refus de traitement et celui de désigner une personne de confiance qui représente le malade dans les situations où il ne peut plus s'exprimer (loi du 4 mars 2002). Plusieurs situations difficiles de fin de vie vont conduire à deux nouvelles lois : celle du 22 avril 2005 introduit l'interdiction de l'obstination déraisonnable et rend possible la rédaction de directives anticipées qui permettent à la personne de faire connaître sa

position sur les soins souhaités ; elle met en place une procédure collégiale de décision (loi Leonetti). Celle du 2 février 2016 renforce la place de la personne de confiance et le rôle des directives anticipées qui deviennent contraignantes ; elle ouvre l'accès à une sédation profonde et continue, maintenue jusqu'au décès, dite sédation terminale (loi Claeys-Leonetti). Ces différents textes de loi ont contribué à gommer les aspects les plus critiquables de l'exercice technique de la médecine (acharnement thérapeutique). Ils ont amélioré la prise en compte des malades (personne de confiance, directives anticipées). La création des soins palliatifs a tenté de briser la solitude du mourant, d'améliorer le soulagement de la douleur et les conditions d'accueil des mourants. Mais ces différents textes ont renforcé la médicalisation de la fin de vie, laissant aux équipes médicales toute latitude pour en gérer les étapes, jusqu'à la mort.

L'aide active à mourir en question

En accédant au rang de discipline médicale, la filière palliative est devenue un instrument parmi d'autres du pouvoir des médecins, au détriment de celui des personnes mourantes et de leurs proches. Les procédures collégiales de prise de décision négligent les personnes de confiance, et les directives anticipées rédigées par les malades sont rares.

L'interdiction de l'obstination déraisonnable autorise la suspension ou l'arrêt des traitements inutiles et disproportionnés pour des personnes

Les procédures collégiales de prise de décision négligent les personnes de confiance, et les directives anticipées rédigées par les malades sont rares

dont la qualité de vie est devenue trop précaire. C'est le médecin qui prend la décision finale.

La sédation terminale, dont la maîtrise revient au médecin référent à l'issue d'une procédure collégiale, est une mort lente, inconsciente et solitaire. C'est une forme d'euthanasie qui ne dit pas son nom. Une fois sédaté et inconscient le malade ne se réveille plus !

Une loi sur l'aide active à mourir légalisant l'euthanasie et le suicide assisté renforcerait ce rôle médical. De quoi s'agit-il ? Le suicide assisté « consiste à donner les moyens à une personne de se suicider » ; l'euthanasie « permet de mettre délibérément fin à la vie d'une personne, à sa demande ».

Dans le cas de l'assistance au suicide, l'aide à la personne qui déclenche le dispositif létal peut être apportée par un proche, un soignant. Le rôle du médecin est limité à la prescription des produits nécessaires. En cas d'euthanasie, le médecin et l'équipe soignante prescrivent et administrent le produit à la personne qui le demande. Bien sûr on ne peut pas écarter les demandes persistantes de mort de personnes en phase avancée

ou terminale d'une maladie grave et incurable. Dans ces situations critiques, plus que l'euthanasie soumise à la décision médicale, l'assistance au suicide pourrait être un dernier recours acceptable, puisqu'elle laisse toute sa place à la décision active de la personne. Ces situations devraient pourtant rester exceptionnelles.

Renforcement du thanatopouvoir

Faire du suicide assisté, de l'euthanasie un « droit » peut être lu comme un renforcement du pouvoir de l'État, et de la médecine, comme un thanatopouvoir qui générerait le passage de la vie à la mort, en édictant des normes du bien-vieillir et du bien-mourir.

Cela ne saurait améliorer significativement les conditions de la fin de vie en France. Dans le contexte actuel de crise inédite du système de santé, cela pourrait contribuer à le dégrader en négligeant les mesures qui rendraient le vieillissement et la mort plus dignes.

L'association permanente du patient et de ses proches aux décisions qui le concerne, son consentement libre, loyal et éclairé, le renforcement d'un accompagnement psychologique et social en institution et à domicile, sont les conditions strictes avec lesquelles il apparaît inacceptable de transiger.

Notre priorité aujourd'hui est de nous battre pour obtenir les conditions d'une fin de vie de qualité pour toutes et tous. Nous devons réfléchir à reconstituer des collectifs qui accompagnent, qui soulagent, qui prennent soin. Ils n'éviteront ni la maladie, ni la souffrance, ni l'angoisse existentielle de la mort, mais ils pourront limiter le « sentiment de mort sociale » qui est la raison la plus forte du désir de mort. Il s'agira de faire vivre dans les situations de maladies incurables, à l'approche de la mort, les perspectives d'émancipation et de solidarité collective que nous défendons.

Dominique (NPA 81)

Notre priorité aujourd'hui est de nous battre pour obtenir les conditions d'une fin de vie de qualité pour toutes et tous

L'image de la semaine



Vu ailleurs

QUAND NESTLÉ ÉLIMINE LA NAPPE PHRÉATIQUE DE L'EAU DE VITTEL.

Nestlé, qui exploite les nappes de la cité thermale depuis des années, pompe beaucoup trop d'eau. Et les sous-sols se vident peu à peu. « Pour garantir la préservation de ce patrimoine commun inestimable » qu'est l'or bleu, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) doit être voté pour cadrer les usages de l'eau dans la zone. En amont de son adoption, une enquête publique est ouverte, jusqu'au 21 février. Mais les solutions envisagées ne satisfont pas (du tout) le collectif citoyen Eau 88, qui parle d'une « démarche écocidaire ».

« Le Sage ne résout pas les problèmes, il ne fait que les déplacer », explique Bernard Schmitt, membre du collectif. [...] Les sous-sols de Vittel sont gorgés d'eau, répartie dans plusieurs « poches », appelés des gîtes. Les poches les plus superficielles, très riches en minéraux, sont exploitées par Nestlé Waters et commercialisées sous les marques Hépar, Contrex et Vittel Grande source.

En dessous, la nappe des grès du Trias inférieur (GTI) constitue un réservoir « captif », isolé : l'eau y est emprisonnée entre des couches géologiques relativement imperméables. C'est justement cette ressource très pure et peu renouvelable qui a été sursollicitée pendant des années. « On estime qu'il manque au moins 50 millions de mètres cubes dans cette nappe », précise M. Schmitt. Autrement dit, si on arrêta tout prélèvement, il faudrait cinquante ans pour la remettre en état. « Énorme défi : le Sage en débat vise ainsi à stabiliser le déficit de cet aquifère profond « d'ici à 2027 ».

Pour le collectif Eau 88, il n'y a qu'une solution, à terme : « On est favorable à l'arrêt de l'embouteillage de l'eau par des minéraliers, Nestlé ou d'autres », pose M. Schmitt. L'entreprise emploie aujourd'hui près de 600 personnes, et contrôle directement ou indirectement 80 % de la surface agricole utile autour de Vittel. « Ça ne peut pas se faire du jour au lendemain, mais on a bien reconverti la sidérurgie lorraine, on devrait pouvoir trouver un autre avenir pour ce territoire ! »

Lorène Lavocat, « À Vittel, il n'y a plus assez d'eau pour la mettre en bouteilles », Reporterre, 17 février 2023.

<https://reporterre.net/A-Vittel-il-n-y-a-plus-assez-d-eau-pour-la-mettre-en-bouteilles>

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

S'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et envoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 €
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 60 € <input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 45 € <input type="checkbox"/> 90 €
Promotion d'essai Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

S'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et envoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard	Tarif jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	Hebdo <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre
Mensuel <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 30 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org